Ministère des ressources animales

Secrétariat général

Direction générale des études et des statistiques sectorielles

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Tableau de bord statistique 2012 de l'élevage

Avril 2015

Ministère des ressources animales

Secrétariat Général

Direction Générale des études et des statistiques sectorielles

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Tableau de bord statistique 2012 de l'élevage

Réalisé avec l'appui du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs) financé par l'Union européenne.

Avril 2015

AVANT-PROPOS

Le présent Tableau de bord statistique (TBS) 2012 du sous-secteur de l'élevage, troisième du genre, vise à mettre à la disposition des utilisateurs des données actualisées sur les statistiques du sous-secteur de l'élevage

Depuis 2009, la présentation des données statistiques de l'élevage est scindée en deux documents :

- l'Annuaire statistique du sous-secteur de l'élevage qui présente une série de tableaux de données statistiques annuelles par domaine d'activités sur une période de 10 ans ;
- le Tableau de bord qui présente une analyse des statistiques.

Le présent tableau de bord est sous le format adopté pour le système statistique national (SSN) et a bénéficié de l'appui technique du Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques (Par-Gs). Ce programme est financé par l'Union européenne.

Les analyses présentées dans le Tableau de bord statistique rendent compte de l'évaluation de la mise en œuvre de la Politique nationale de développement durable de l'élevage (PNDEL) à travers le Plan d'actions et programme d'investissements du sous-secteur de l'élevage (PAPISE) qui est son document d'opérationnalisation.

Nul ne doute que le document présente des améliorations notables par rapport aux précédents, mais, un grand effort reste à fournir pour améliorer la production statistique sur le sous-secteur de l'élevage. C'est pourquoi j'encourage tous les acteurs à soutenir les efforts de la DGESS en vue d'une meilleure connaissance du sous-secteur.

Je souhaite que vous fassiez un bon usage de ce document comme outil de travail et j'attends vos pertinentes suggestions et observations tendant à l'amélioration des prochaines éditions.

Le Directeur général

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS ..... Erreur ! Signet non défini.
SOMMAIRE **5**
SIGLES ET ABRÉVIATIONS **8**
LISTE DES TABLEAUX **9**
LISTE DES GRAPHIQUES **9**
LISTE DES CARTES **10**
RESUME **11**
CHIFFRES CLES **11**
CONTEXTE **14**
1. MOYENS HUMAINS DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES **16**
2. LES EFFECTIFS DU CHEPTEL **18**
3. SANTE ANIMALE **20**
3.1. Les foyers de maladies contagieuses 20
3.2. Cas de morbidité causés par les maladies contagieuses 22
3.3. Causes de mortalité du cheptel 24
3.4 Vaccinations 26
3.5 Traitements antiparasitaires 28
3.6 Traitements cliniques 32
3.7 Saisies d'abattoirs 34
4. PRODUCTIONS ANIMALES **36**
4.1. Abattages contrôlés 36
4.2 Production de viande 38
4.3 Production de lait et production contrôlée de cuirs et peaux 40
5. LES ECHANGES COMMERCIAUX **42**
5.1. Exportations d'animaux 42
6. COMMERCIALISATION DU BETAIL **46**
6.1. Offres de bétail 46
6.2. Ventes de bétail 48
6.3. Prix du bétail 52
7. TRANSHUMANCE **56**
Annexes **59**
Annexe 1 : Glossaire des termes utilisés 61
Annexe 2 : Organisation du Ministère des ressources animales et halieutiques (MRAH) 64

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DGPSE	Direction générale de la prévision des statistiques et de l'économie de l'élevage
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
ELAT	Ecole de lutte anti tsé-tsé
DPRA	Direction provinciale des ressources animales
DRRA	Direction régionale des ressources animales
ENEC	Enquête nationale sur l'effectif du cheptel
ENESA	Ecole nationale de l'élevage et de la santé animale
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
MRA	Ministère des ressources animales
MRAH	Ministère des ressources animales et halieutiques
OMSA	Organisation mondiale de la santé animale
PAPISE	Plan d'actions et programme d'investissements du sous-secteur de l'élevage
PAR-GS	Programme d'appui au renforcement de la gestion des finances publiques et des statistiques
PDA	Programme décennal d'action pour l'environnement
PISA	Programme d'Investissement du secteur agricole
PNDEL	Politique nationale de développement durable de l'élevage
PPCB	Péripneumonie contagieuse bovine
PV	Poste vétérinaire
RCI	République de Côte d'Ivoire
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SDR	Stratégie de développement rural
SIM/Bétail	Système d'information sur les marchés à bétail
SIRA	Système d'information sur les ressources animales
SP/CPSA	Secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles
SSN	Système statistique national
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UBT	Unité bovin tropical
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest Africaine
ZATE	Zone d'appui technique de l'élevage

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Variation du personnel technique du MRA au cours des cinq dernières années....17
Tableau 2.1 : Effectifs (en milliers) du cheptel en 2012 et taux de croit par espèce....19
Tableau 3.1 : Cas de mortalité des bovins par maladie en 2012 et variation....25
Tableau 3.2 : Cas de mortalité des autres espèces par maladie en 2012 et variation....25
Tableau 3.3 : Effectifs de bovins vaccinés contre....27
les principales maladies en 2012 et variation....27
Tableau 3.4 : Effectifs des autres espèces vaccinées contre la principale maladie en 2012 et variation....27
Tableau 3.5 : Effectifs déparasités (externes) en 2012 (en milliers) et variation....29
Tableau 3.6 : Effectifs déparasités (internes) en 2012 (en milliers) et variation....29
Tableau 3.7 : Effectifs ayant reçu un traitement clinique par espèce en 2012 et variation....33
Tableau 3.8 : Organes saisis de bovins et caprins en 2012 et leurs variations....35
Tableau 4.1 : Abattages en 2012 par espèce et variations....37
Tableau 4.2 : Quantité de viande produite en 2012....39
(en tonnes) et variations....39
Tableau 4.3 : Production de lait, de cuirs et peaux en 2012 et variations....41
Tableau 5.1 : Exportations du cheptel en 2012 et variations par espèce....43
Tableau 6.1 : Offres moyennes de bovins par jour de marché et variation....47
Tableau 6.2 : Offres moyennes d'ovins par jour de marché et variation....47
Tableau 6.3 : Taux moyen de vente de bovins par jour de marché et variation....49
Tableau 6.4 : Taux moyen de vente d'ovins par jour de marché et variation....49
Tableau 6.5 : Taux moyen de vente de caprins par jour de marché et variation....51
Tableau 6.6 : Taux moyen de vente de la volaille par jour de marché et variation....51
Tableau 6.7 : Prix moyens (en milliers de FCFA) des bovins par marché en 2012 et variations....53
Tableau 6.8 : Prix moyens (en FCFA) des ovins par marché en 2012 et variations....53
Tableau 6.9 : Prix moyens des caprins par marché en 2012 et variation....55
Tableau 6.10 : Prix moyens de la volaille par marché en 2012 et variation....55
Tableau 7.1 : Effectifs en transhumance en 2012 et leur variation....57

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Personnel technique du MRA en 2011....17
Graphique 1.2 : Evolution du personnel technique du MRA de 2007 à 2011....17
Graphique 1.3 : Evolution des effectifs d'élèves à l'ENESA....17
Graphique 1.4 : Répartition des élèves inscrits à l'ENESA en 2010-2011....17
Graphique 2.1 : Répartition des bovins par région en 2012....19
Graphique 2.2 : Répartition de petits ruminants par région en 2012....19
Graphique 2.3 : Répartition des porcins par région en 2012....19
Graphique 3.1 : Nombre de foyers des principales maladies contagieuses suspectées chez les bovins....21
Graphique 3.2 : Nombre de foyers des principales maladies contagieuses suspectées chez les petits ruminants....21
Graphique 3.3 : Nombre de foyers de maladies contagieuses suspectées chez les porcins....21
Graphique 3.4 : Nombre de foyers de maladies contagieuses suspectées chez la volaille....21
Graphique 3.5 : Cas de morbidité chez les bovins par principales maladies contagieuses....23
Graphique 3.6 : Cas de morbidité causés par la fièvre aphteuse bovine en 2012 par région....23
Graphique 3.7 : Cas de morbidité chez les petits ruminants par principales maladies contagieuses....23
Graphique 3.8 : Cas de morbidité causés par la pasteurellose de petits ruminants en 2012 par région....23
Graphique 3.9 : Cas de morbidité chez la volaille par principales maladies contagieuses....23
Graphique 3.10 : Cas de morbidité causés par Newcastle en 2012 par région....23
Graphique 3.11 : Répartition des causes de mortalité chez les bovins en 2012....25
Graphique 3.12 : Principales causes de mortalité chez les petits ruminants....25
Graphique 3.13 : Répartition des causes de mortalité chez les porcins en 2012....25
Graphique 3.14 : Répartition des cas de mortalité chez la volaille causés par Newcastle en 2012 par région....25
Graphique 3.15 : Effectifs (en milliers) de bovins vaccinés contre la pasteurellose par région en 2012....27
Graphique 3.16 : Effectifs (en milliers) de petits ruminants vaccinés contre la pasteurellose par région en 2012....27
Graphique 3.17 : Répartition en % de volailles vaccinées contre le Newcastle par région en 2012....27
Graphique 3.18 : Répartition en % de canins vaccinés contre la rage par région en 2012....27
Graphique 3.19 : Effectifs (en milliers) traités curativement contre les trypanosomoses....29
Graphique 3.20 : Répartition des bovins ayant reçu un traitement curatif contre les trypanosomoses par région en 2012 29
Graphique 3.21: Evolution du ratio effectifs traitement curatif et effectifs traitement préventif par espèce....31

Graphique 3.22 Répartition en % de bovins ayant reçu un traitement préventif contre les trypanosomoses par région 2012 31
Graphique 3.23 : Effectifs (en %) déparasités (internes) par espèce 31
Graphique 3.24 : Effectifs (en milliers) déparasités (externes) par espèce 31
Graphique 3.25 : Répartition des traitements cliniques des bovins par région en 2012 33
Graphique 3.26 : Répartition des traitements cliniques des caprins par région en 2012 33
Graphique 3.27 : Répartition des traitements cliniques des ovins par région en 2012 33
Graphique 3.28 : Répartition des traitements cliniques des volailles par région en 2012 33
Graphique 3.29 : Répartition des organes de bovins saisis en 2012 35
Graphique 3.30 **:** Evolution du nombre d'organes saisis 35
Graphique 3.31 : Répartition des organes d'ovins saisis en 2012 35
Graphique 3.32 : Répartition des organes de porcins saisis en 2012 35
Graphique 4.1 : Répartition des bovins abattus par région en 2012 37
Graphique 4.2 : Répartition des caprins abattus par région en 2012 37
Graphique 4.3 : Répartition des ovins abattus par région en 2012 37
Graphique 4.4 : Evolution des animaux abattus par espèce 37
Graphique 4.5 : Quantité de viande produite (en %) par espèce en 2012 39
Graphique 4.6 : Répartition de la quantité de viande bovine produite par région en 2012 (en %) 39
Graphique 4.7 : Répartition de la quantité de viande de caprins produite par région en 2012 (en %) 39
Graphique 4.10 : Répartition du lait collecté par les UTL suivies en 2012 par région 41
Graphique 4.11 : Evolution de la quantité de lait (en milliers de litres) collecté, pasteurisé et caillé 41
Graphique 4.12 : Evolution de la quantité de cuirs et peaux produits (en milliers) 41
Graphique 4.13 : Répartition de la production de peaux par région en 2012 (en %) 41
Graphique 5.1 : Evolution des exportations par espèce (en milliers de têtes) 43
Graphique 5.2 : Répartition des exportations des bovins sur pied par destination en 2012 43
Graphique 5.3 : Répartition des exportations de bovins par région d'origine en 2012 43
Graphique 5.4 : Répartition des exportations des ovins sur pied par destination en 2012 43
Graphique 5.5 : Répartition des exportations des ovins par région d'origine en 2012 43
Graphique 5.6 : Répartition des exportations des caprins sur pied par destination en 2012 45
Graphique 5.7 : Répartition des exportations des caprins sur pied par région d'origine en 2012 45
Graphique 5.8 : Répartition des exportations de volailles sur pied par destination en 2012 45
Graphique 5.9 : Répartition des exportations de volailles par région d'origine en 2012 45
Graphique 6.1 : Offres moyennes de bovins par jour de marché en 2012 47
Graphique 6.2: Offres moyennes d'ovins par jour de marché en 2012 47
Graphique 6.3 : Offres moyennes de caprins par jour de marché en 2012 47
Graphique 6.4 : Offres moyennes de volailles par jour de marché en 2012 47
Graphique 6.5 : Evolution des taux moyens de vente de bovins par jour de marché 49
Graphique 6.6 : Evolution des taux moyens de vente d'ovins par jour de marché 49
Graphique 6.7 : Evolution des taux moyens de vente de caprins par jour de marché 51
Graphique 6.8 : Evolution des taux moyens de vente de volaille par jour de marché 51
Graphique 6.9 : Evolution des prix moyens des bovins par marché (en milliers de FCFA) 53
Graphique 6.10 : Evolution des prix moyens d'ovins par marché (en FCFA) 53
Graphique 6.11 : Evolution des prix moyens des caprins par marché en 2012 (en FCFA) 55
Graphique 6.12 : Evolution des prix moyens des volailles par marché en 2012 (en FCFA) 55
Graphique 7.1 : Comparaison des effectifs transhumants arrivés et départs par espèce en 2012 57
Graphique 7.3 : Evolution du bétail en transhumance (départs) par espèce 57
Graphique 7.4 Répartition des ovins transhumants en 2012 par région de départ 57
Graphique 7.5 : Répartition des bovins transhumants en 2012 par pays d'accueil 57

LISTE DES CARTES

Carte 2.1 : Régions d'élevage de volaille (poules et pintades) en 2012 19

RESUME

En 2011, le personnel technique du Ministère des ressources animales a connu une baisse de leur effectif en général mais surtout les effectifs des cadres supérieurs. On observe une forte proportion des cadres moyens par rapport aux autres catégories. La formation s'est poursuivie et est principalement axée à la formation des cadres moyens.

- En 2012, comme les autres années, les effectifs du cheptel se sont accrus de 2% pour les bovins et de 3% pour les petits ruminants. La région du Sahel est en tête en termes d'effectifs du cheptel.
- Dans le domaine de la santé animale, l'année 2012 a enregistré une baisse du nombre de foyers de la maladie du Newcastle et une hausse du nombre de foyers de la peste porcine africaine qui a atteint son plus haut niveau depuis 10 ans. En 2012, le nombre de cas de morbidité a baissé pour la plupart des espèces par rapport à l'année 2011.
- Concernant les cas de mortalité, il y a eu une forte baisse des cas de mortalité des bovins et une forte hausse des cas de mortalités causés principalement par la peste porcine par rapport à 2011.
- La vaccination du cheptel en 2012 est caractérisée par sa forte importance chez les bovins par rapport aux autres espèces. Malgré l'augmentation des effectifs vaccinés contre la pasteurellose bovine, le taux de couverture reste en deçà de la recommandation internationale. Les traitements curatifs et préventifs ainsi que le déparasitage opérés chez les bovins sont en hausse.
- Au niveau des saisies d'abattoirs, il y a eu d'importantes saisies d'organes et de carcasses de toutes les espèces animales abattues au niveau des abattoirs et aires d'abattages. Cela représente une perte énorme sur les plans alimentaire et financier. Les saisies sont essentiellement liées au parasitisme, à la tuberculose et à la putréfaction.
- Pour les abattages, on a noté un effectif de caprins abattus à la hausse par rapport à 2011. Les abattages d'ovins et de bovins sont également en augmentation.
- En 2012, la production animale a été marquée par la très forte augmentation de la production de viande bovine et une légère hausse pour la viande de porc. Pour la production laitière, il y a eu une légère augmentation de la quantité de lait collectée dans les UTL suivies par les services du MRA et la moitié de la quantité totale a été collectée dans la région des Hauts-Bassins. Notons aussi la forte hausse de la production de cuirs et une légère augmentation de la production de peaux.
- Au sujet des exportations du cheptel, l'année 2012 a connu une baisse des exportations des principales espèces par rapport à 2011. Le cheptel burkinabé est essentiellement exporté vers les pays voisins.
- En matière de commercialisation du bétail, les offres de bovins sont restées importantes dans les marchés de regroupement et d'exportation mais on a enregistré une baisse des offres de petits ruminants dans les principaux marchés tels que Djibo et Dori. Les offres de volaille se sont caractérisées par une disparité au niveau des marchés : une baisse à Djibo et hausse à Pouytenga et Tô.
- Au niveau des ventes effectuées, le taux de vente le plus élevé est enregistré au marché de Bobo-Abattoir pour les bovins alors que pour les petits ruminants, c'est le marché de Mogtédo qui vient en tête. La volaille a partout enregistré un fort taux de vente.
- Les prix moyens enregistrés dans les différents marchés varie de 150 à 224 mille FCFA pour les bovins, de 15 à 51 mille FCFA pour les ovins, de 12 à 29 mille FCFA pour les caprins et de 1 700 à 3 000 FCFA pour la volaille.
- En 2012, la principale espèce concernée par la transhumance est le bovin. Le Togo reste la principale destination externe et la région des Cascades pour la transhumance interne. La transhumance transfrontalière a concerné la moitié des effectifs en transhumance.

CHIFFRES CLES

Espèces	Indicateur	Valeur	Source
Bovins	Effectif en 2012 en milliers	8 738	DGESS/MRA
	Taux de croît	2%	IEPC 2001
	Proportion de mâles	30%	J.F MEYER, novembre 1989
	Proportion de femelles	70%	J.F MEYER, novembre 1989
	Fertilité des femelles	55%	J.F MEYER, novembre 1989
	Age à la première mise bas	4,5 ans	J.F MEYER, novembre 1989
	Taux d'exploitation	13%	IEPC 2001
	Poids carcasse en kg	113	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Poids des abats en kg	25	MAE/DEP/SSA janvier 1990
Ovins	Effectif en 2012 en milliers	8 745	DGESS/MRA
	Taux de croît	3%	IEPC 2001
	Taille moyenne des troupeaux	30 +/- 6	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Age à la première mise bas	23 mois	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Intervalle entre mise bas	11,6 mois	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Taux de fécondité	1,05	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Taux de fertilité	0,8	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Taux de prolificité	1,08	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Taux d'exploitation	26,80%	IEPC 2001
	Poids carcasse en kg	9	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Poids des abats en kg	1	MAE/DEP/SSA janvier 1990
Caprins	Effectif en 2012 en milliers	13 094	DGESS/MRA
	Taux de croît	3%	IEPC 2001
	Taille moyenne des troupeaux	26 +/- 5	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Age à la première mise bas	20 mois	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Intervalle entre mise bas	13 mois	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Taux de fécondité	1,4	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Taux de fertilité	0,9	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Taux de prolificité	1,3	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Taux d'exploitation	32,20%	IEPC 2001
	Poids carcasse en kg	8	MAE/DEP/SSA janvier 1990
	Poids des abats en kg	1	MAE/DEP/SSA janvier 1990

	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de foyers de maladies contagieuses suspectées					
Bovins	221	156	341	294	174
Petits ruminants	91	103	90	83	66
Porcins	15	48	43	29	68
Volailles	19	41	40	37	26
Cas de morbidité					
Bovins	23 522	6 565	258 116	46 863	34 050
Petits ruminants	11 493	9 979	3 365	4 367	2 688
Porcins	816	5 523	5 479	2 719	7 501
Volailles	8 748	11 710	7 640	24 510	3 771
Effectifs vaccinés (en milliers)					
Bovins (en milliers)	3778	4212	4149	4263	4455
Petits ruminants	341	358	366	389	427
Volailles	5594	7096	7189	8827	9518
Abattages (en milliers)					
Bovins	213	217	225	226	250
Caprins	877	865	925	971	1 062
Ovins	287	296	299	320	356
Porcins	191	201	200	201	208
Quantité de viande produite (en tonnes)					
Bovins	24 015	24 540	25 468	25 551	28 284
Caprins	7 018	6 922	7 403	7 769	8 492
Ovins	2 585	2 660	2 694	2 876	3 202
Porcins	4 591	4 816	4 806	4 834	4 995
Exportations sur pieds (en milliers					
Bovins	409	328	357	372	365
Caprins	523	643	758	745	577
Ovins	428	487	582	586	417
Volailles	190	345	404	557	469
Prix moyens des bovins (en milliers de FCFA)					
Djibo	130	132	130	141	154
Kaya	186	182	167	188	198
Fada N'Gourma	134	152	155	165	188
Pouytenga	191	186	197	199	208
Prix moyens des ovins (en FCFA)					
Djibo	28 073	28 816	28 631	32 736	36 606
Kaya	31 787	30 380	29 803	32 070	32 733
Fada N'Gourma	17 524	18 357	21 038	25 036	28 611
Pouytenga	26 989	27 638	28 559	30 566	30 926
Prix moyens des caprins (en FCFA)					
Djibo	22 320	22 447	22 412	24 532	26 707
Kaya	17 775	17 566	18 536	20 677	21 346
Fada N'Gourma	13 551	14 138	16 133	17 629	20 443
Pouytenga	22 138	22 555	25 941	26 732	27 274

CONTEXTE

Fondements de la politique

La Politique nationale de développement durable de l'élevage (PNDEL) trouve ses fondements dans l'évolution du contexte international (Objectifs du millénaire pour le développement, les Accords de partenariat économique sous-régional (la Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) et celle de l'UEMOA) et national.

Au plan national, la PNDEL est en phase avec les orientations majeures de la SCADD ainsi qu'avec la Stratégie de développement rural (SDR). Elle prend également en compte les programmes sectoriels des ministères en charge respectivement de l'agriculture et de l'environnement (Programme d'investissement du secteur agricole (PISA), Programme décennal d'action pour l'environnement (PDA), en tant que cadres de référence des politiques de développement.

Objectifs

L'objectif global de la Politique nationale de développement durable de l'élevage est de renforcer la contribution de l'élevage à la croissance de l'économie nationale et partant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à l'amélioration des conditions de vie des populations. La mise en œuvre de la Politique et de son plan d'actions permettra d'accroître entre 2010-2015, les quantités de viande, de cuirs et peaux et de lait de 16% et des œufs de 29%.

Cet objectif global se décline en quatre objectifs spécifiques qui sont :

1. Développer des capacités des acteurs du sous-secteur à travers la création de capacités novatrices et le partenariat public-privé ;

2. Assurer la sécurité foncière et la gestion durable des ressources pastorales à travers le soutien à l'agro business et la création de zones d'intensification des productions animales (ranchs individuels et collectifs) ;

3. Accroître la productivité et les productions animales sur une base durable, à travers les investissements structurants dans les domaines de l'alimentation, de la génétique et de la santé animale ;

4. Améliorer la compétitivité des produits animaux et renforcer la liaison entre la production et le marché, à travers la réalisation d'infrastructures marchandes structurantes, la promotion de la qualité nutritionnelle et sanitaire et d'activités promotionnelles.

Champ d'application

Le champ d'application de la PNDEL inclut l'élevage des animaux domestiques, l'apiculture et l'élevage non conventionnel. Les actions portent sur tous les systèmes d'élevage (traditionnels, semi-intensifs et intensifs) et toutes les filières (bétail-viande, lait, cuirs et peaux, avicultures traditionnelle et moderne, élevages porcins traditionnel et moderne, élevage non conventionnel, apiculture). Toutefois, la priorité sera accordée aux filières et aux acteurs capables d'induire de la croissance ou de moderniser leurs exploitations.

Principes directeurs

Les principes directeurs suivants régissent la mise en œuvre de la PNDEL :

- ✓ Le pilotage de la promotion des filières par la demande de produits animaux ;
- ✓ L'équilibre des relations entre l'administration et les acteurs non étatiques ;
- ✓ La subsidiarité ;
- ✓ La mise en harmonie des interventions avec le processus de décentralisation ;
- ✓ Le développement constant du capital humain ;
- ✓ L'analyse socioéconomique selon le genre ;
- ✓ L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- ✓ La prise en compte de la dimension emploi dans toutes les initiatives de l'élevage ;
- ✓ La maîtrise de l'ensemble de la chaîne (de l'amont à l'assiette du consommateur) ;
- ✓ La prise en compte des principes de l'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques.

Axes stratégiques

Les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la Politique nationale de développement durable de l'élevage s'organisent autour de quatre (4) axes, à savoir :

1. le renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur ;

2. la sécurisation et la gestion durable des ressources pastorales;

3. l'accroissement de la productivité et des productions animales ;

4. l'amélioration de la compétitivité et la mise en marché des produits animaux.

Mise en œuvre

Pour la mise en œuvre de la PNDEL, le dispositif institutionnel est le Comité de pilotage qui regroupe les directions centrales, déconcentrées, les structures rattachées du MRA, les ministères partenaires, le SP/CPSA, les structures faîtières des organisations professionnelles, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

La mise en œuvre réussie de la PNDEL implique l'Etat et ses démembrements, les collectivités territoriales et les communautés de base, les organisations professionnelles, les opérateurs privés et les partenaires techniques et financiers.

Risques

Un certain nombre de risques peuvent entraver l'atteinte des objectifs de la politique. Il s'agit de:

- ✓ la faible mobilisation des ressources financières ;
- ✓ les changements climatiques ;
- ✓ les accords commerciaux au niveau international ;
- ✓ les difficultés de coordination avec les domaines connexes.

1. MOYENS HUMAINS DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES

Points saillants :

- Baisse de l'effectif en 2011 surtout des cadres supérieurs
- Une forte proportion de cadres moyens
- Formation axée sur les cadres moyens principalement les agents techniques d'élevage

Commentaire général :

Effectifs du personnel

En 2011, les cadres moyens (agents techniques, techniciens supérieurs) représentaient 76,0% du personnel technique du MRA avec 36,8% pour les techniciens supérieurs et 39,2 % pour les agents techniques. Les 24,0% des cadres supérieurs se répartissent comme suit : 4,7% de docteurs vétérinaires, 10,8% d'ingénieurs d'élevage et 8,5% de conseillers d'élevage.

Par rapport à l'année 2010, le personnel technique a connu une baisse de 1,0% dans l'ensemble et une forte réduction des cadres supérieurs : 16,9% pour les docteurs vétérinaires et 21,1% pour les ingénieurs d'élevage.

Comparativement à la situation d'il y a cinq ans, les effectifs du personnel technique du Ministère des ressources animales ont augmenté de 38,6%. Cette augmentation est bien plus élevée chez les agents techniques (91,5%) et les conseillers d'élevage avec 76,0% que chez les techniciens supérieurs d'élevage.

Formation

Le renforcement des capacités par la formation continue des agents est une préoccupation majeure du Ministère. Pour cela, le Ministère dispose de deux écoles de formation :

- ✓ l'Ecole nationale de l'élevage et de la santé animale (ENESA) qui forme les conseillers d'élevage, les techniciens supérieurs et les agents techniques d'élevage ;
- ✓ l'Ecole de lutte anti tsé-tsé (ELAT) qui est une école spécialisée dans la lutte contre les vecteurs des trypanosomiases animales forme les techniciens dans la capture et la stérilisation des mouches tsé-tsé.

Depuis l'année académique 2008/2009, les effectifs de l'ENESA augmentent chaque année, et en 2010/2011 les élèves agents techniques d'élevage représentaient 61,3%.

Notes méthodologiques :

Voir glossaire

Sources statistiques :

Direction des ressources humaines du MRA

ENESA

Tableau 1.1 : Variation du personnel technique du MRA au cours des cinq dernières années

Catégorie	Effectif 2011	Variation par rapport à l'année précédente					Variation 2011/2006
		2007	2008	2009	2010	2011	
Docteurs vétérinaires	49	0,0%	0,0%	3,6%	1,7%	-16,9%	-12,5%
Ingénieurs élevage	112	4,1%	1,6%	7,7%	1,4%	-21,1%	-8,9%
Conseillers d'élevage	88	10,0%	9,1%	0,0%	40,0%	4,8%	76,0%
Techniciens supérieurs d'élevage	382	6,2%	7,7%	4,0%	4,7%	0,0%	24,4%
Agents techniques d'élevage	406	18,9%	16,7%	16,3%	11,4%	6,6%	91,5%
Ensemble	1037	9,2%	9,1%	8,3%	8,6%	-1,0%	38,6%

Graphique 1.1 : Personnel technique du MRA en 2011

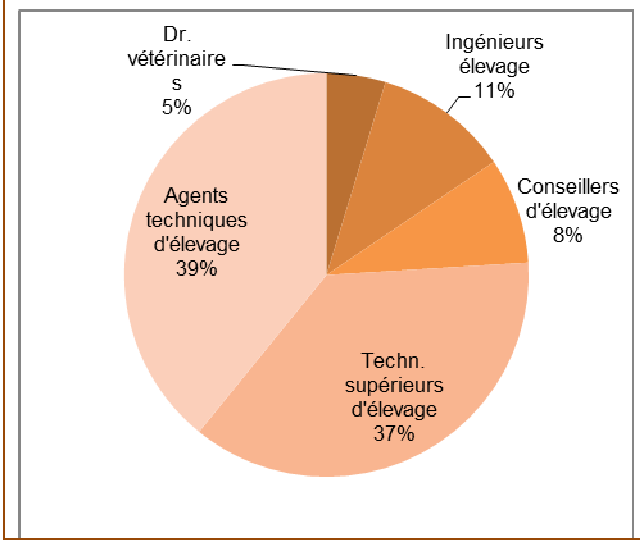

Graphique 1.2 : Evolution du personnel technique du MRA de 2007 à 2011

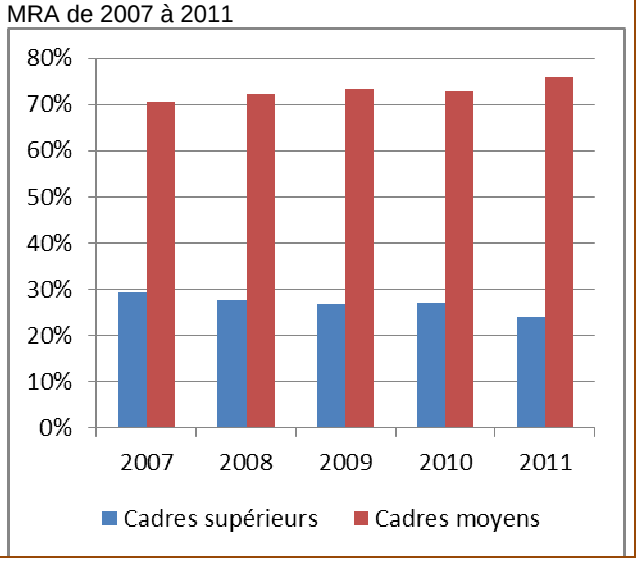

Graphique 1.3 : Evolution des effectifs d'élèves à l'ENESA

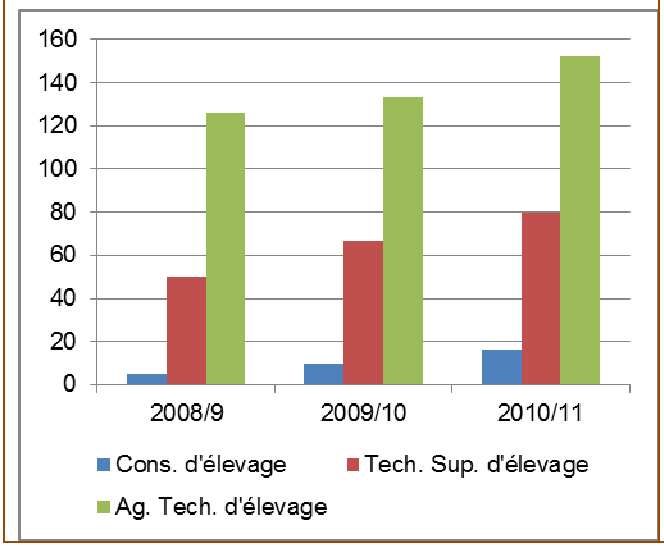

Graphique 1.4 : Répartition des élèves inscrits à l'ENESA en 2010-2011

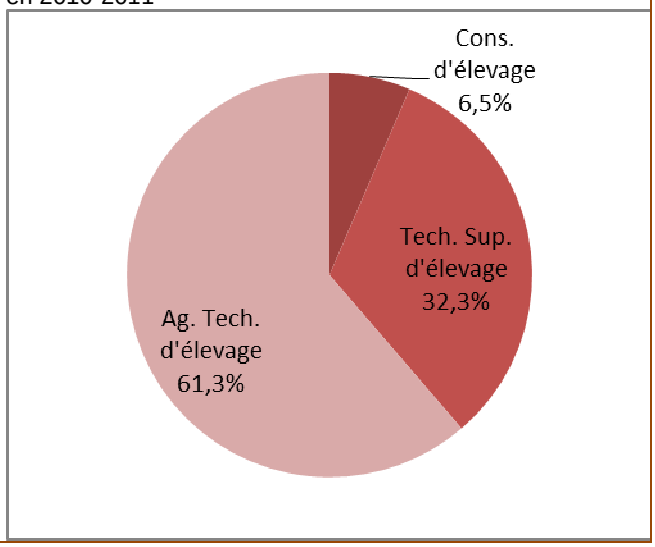

2. EFFECTIFS DU CHEPTEL

Points saillants :

- La région du Sahel compte le plus grand effectif de bovins et de petits ruminants.
- 1/5 des effectifs de porcins sont élevés dans la région du Centre-Ouest.

Commentaires généraux :

Sur la base des résultats de l'Enquête nationale sur l'effectif du cheptel (ENEC II) de 2003, par rapport à 2011, les effectifs du cheptel estimés par espèce pour l'année 2012 au niveau national se sont accrus de 3% pour les petits ruminants et la volaille, de 2% pour les bovins , les porcins, les asins et les camelins, de 1% pour les équins. Il s'agit des taux de croît issus de l'enquête.

Les régions du Sahel, des Hauts-Bassins et de l'Est sont celles qui hébergent le plus de bovins avec respectivement 20,6%, 16,6% et 11,4% de l'effectif national, tandis que les effectifs, les moins importants, sont détenus par les régions du Centre (1,7%), du Centre-Sud (3,5%) et du Plateau central (3,6%).

Pour ce qui concerne les effectifs des petits ruminants (ovins et caprins), les régions du Sahel (15,7%) et du Centre-Ouest (11,7%) sont celles qui en comptent le plus de têtes. Les régions avec les plus bas effectifs sont les Cascades (2,0%), le Centre (2,4%) et le Sud-Ouest (3,8%).

Par ailleurs, les porcins sont plus importants en termes d'effectif dans les régions du Centre-Ouest (19,5%) et du Sud-Ouest (13,3%), et les régions de faibles effectifs sont le Sahel (0,2%) et les Cascades (2,3%).

Quant à la volaille (poules et pintades), elle est plus importante dans les régions du Centre-Ouest (16,6%), de la Boucle du Mouhoun (12,5%) et des Hauts-Bassins (12,1%). Les régions de faibles effectifs de volailles sont les Cascades (3%), le Sahel (4%) et le Centre (4%).

Notes méthodologiques :

Espèce : En biologie, groupe naturel d'individus qui présentent des caractères morphologiques, physiologiques et chromosomiques assez semblables, et qui peuvent pratiquement (ou théoriquement) se croiser.

Taux de croit : Proportion de l'accroissement en effectif du troupeau au cours d'une période donnée (généralement en une année). Elle peut être positive (augmentation de la taille du troupeau), négative (surexploitation) ou nulle.

Sources statistiques :

Enquête nationale sur les effectifs du cheptel II (ENEC II)

Tableau 2.1 : Effectifs (en milliers) du cheptel en 2012 et taux de croit par espèce

Espèce	Effectifs	Taux de croit	Espèce	Effectifs	Taux de croit	Espèce	Effectifs	Taux de croit
Bovins	8 738	2%	Pintades	7 982	3%	Asins	1 093	2%
Caprins	13 094	3%	Porcins	2 255	2%	Camelins (*)	17 659	2%
Ovins	8 745	3%	Poulets	31 815	3%	Equins (*)	39 266	1%

(*) Pour les camelins et équins, il s'agit du nombre de têtes.

Graphique 2.1 : Répartition des bovins par région en 2012

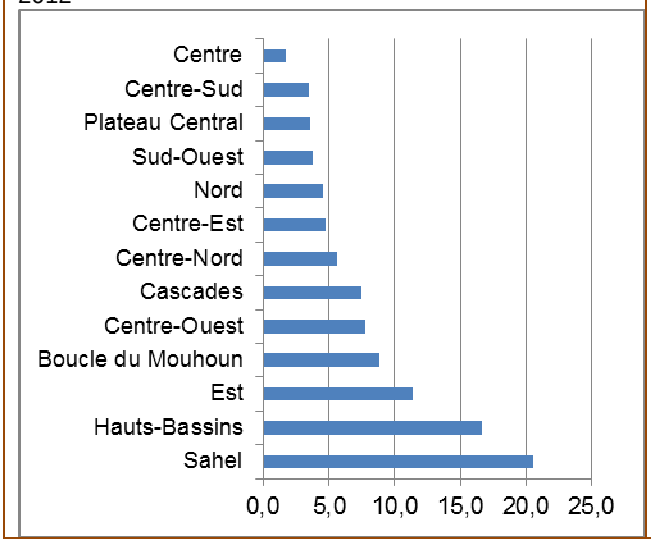

Graphique 2.2 : Répartition de petits ruminants par région en 2012

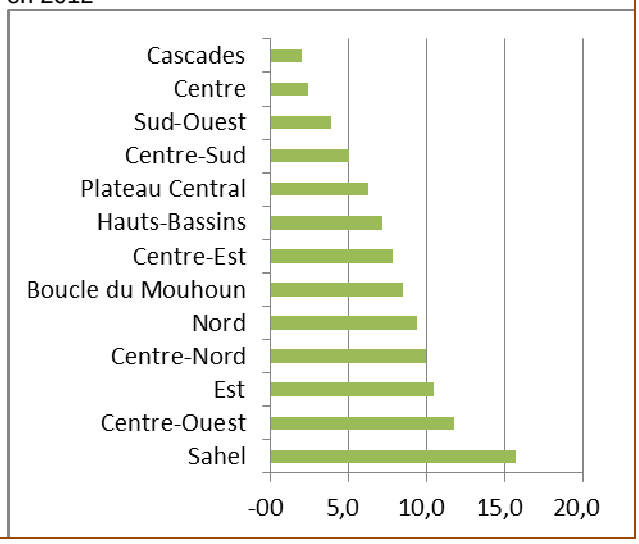

Graphique 2.3 : Répartition des porcins par région en 2012

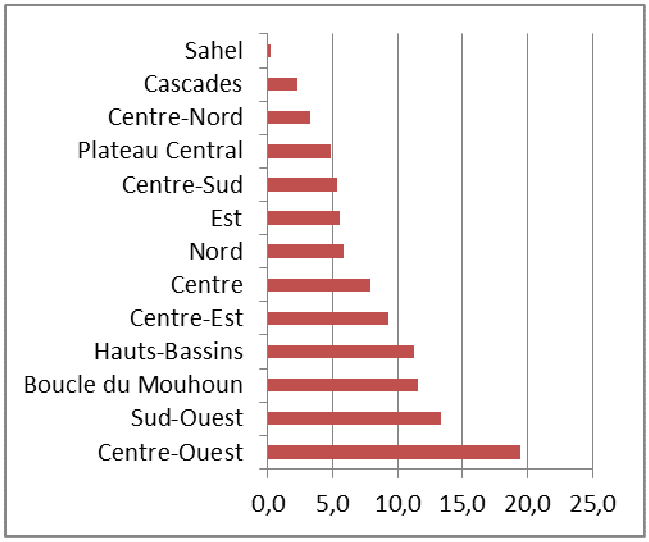

Carte 2.1 : Régions d'élevage de volaille (poules et pintades) en 2012

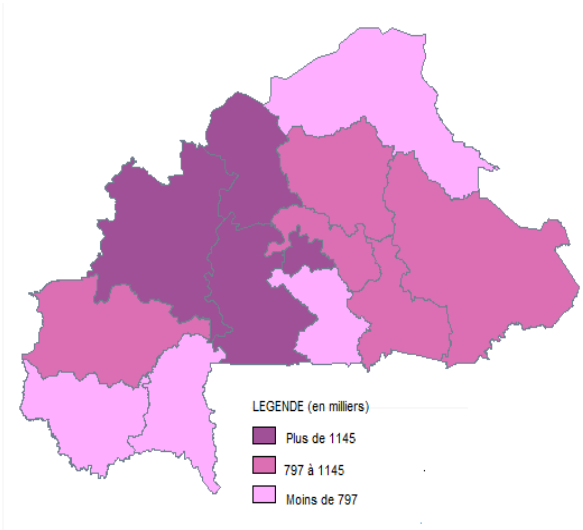

3. SANTE ANIMALE

3.1. Les foyers de maladies contagieuses

Points saillants :

- Nombre de foyers du Newcastle en baisse en 2012 de 19,2%
- Nombre de foyers de la peste porcine africaine au plus haut niveau depuis 10 ans, de 1 en 2003 à 55 en 2012
- Nombre de foyers de la pasteurellose chez les petits ruminants en baisse en 2012 de 44,1%

Commentaires généraux :

Les foyers de principales maladies contagieuses suspectées dans le pays, au cours de la période de 2003 à 2012, ont connu des évolutions diverses. En effet, chez les petits ruminants, après des pics en 2007 et 2009, le nombre de foyers est en baisse sensible depuis 2010. Chez les bovins, cette baisse est notable depuis 2010 sauf pour la fièvre aphteuse qui présente au hausse importante en 2011. Chez les porcins et la volaille, on note une baisse non significative. Chez les autres espèces telles les asins et les équins, les foyers enregistrés sont faibles avec cependant une tendance à la hausse.

Les espèces les plus touchées par les foyers de maladies contagieuses suspectées sont les bovins, suivis de loin par les petits ruminants (ovins et caprins), la volaille et les porcins.

Foyers de maladies contagieuses suspectées chez les bovins

La multitude de foyers suspectés chez les bovins pourrait se justifier par le fait qu'après la saison des pluies, les animaux se déplacent sur de longues distances à la recherche de pâturages et d'eau. Ces déplacements sont causes de fatigue et constituent en même temps des facteurs de dissémination des germes de maladies. Pendant la saison pluvieuse, l'ensemble des animaux se déplace moins pour l'alimentation et l'abreuvement ; les regroupements sont bien moindres. Mais, ils sont exposés à la prolifération des parasites et des vecteurs.

En 2012, c'est la fièvre aphteuse qui est à l'origine du plus grand nombre de foyers chez les bovins. Elle est suivie de la pasteurellose. Ce nombre a baissé de 44,6% pour la fièvre aphteuse et de 17,2% pour la pasteurellose par rapport à 2011.

Foyers de maladies contagieuses suspectées chez les petits ruminants

Chez les petits ruminants, les maladies ayant été signalées dans plusieurs foyers de maladies contagieuses suspectées sont la pasteurellose et la peste. Pour la pasteurellose, on a observé une baisse de 44,1% du nombre de foyers par rapport à 2011 contre une hausse de 12,5% pour la peste des petits ruminants.

Foyers de maladies contagieuses suspectées chez les porcins et chez la volaille

En général, dans les élevages de porcins et de volaille, les règles d'hygiène de l'habitat et de l'alimentation ne sont pas toujours respectées. En outre, la mise en quarantaine n'y est pas souvent pratiquée; car un porcin ou une volaille nouvellement acquis est directement introduit dans le troupeau. Cette lacune peut être la cause d'apparition de maladies dans cet élevage.

Chez les porcins, c'est la peste porcine africaine qui est signalée comme principale maladie à l'origine des foyers. En 2012, le nombre de foyers a connu une augmentation de plus de 100% par rapport à l'année précédente.

Chez la volaille, c'est la maladie de Newcastle qui a atteint son pic en 2009 avant de baisser jusqu'en 2012.

Notes méthodologiques :

Voir glossaire

Sources statistiques :

Rapports mensuels des DPRA, SIRA

Graphique 3.1 : Nombre de foyers des principales maladies contagieuses suspectées chez les bovins

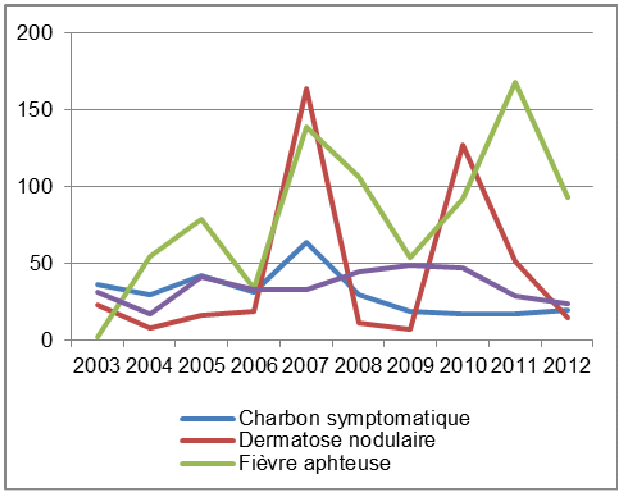

Graphique 3.2 : Nombre de foyers des principales maladies contagieuses suspectées chez les petits ruminants

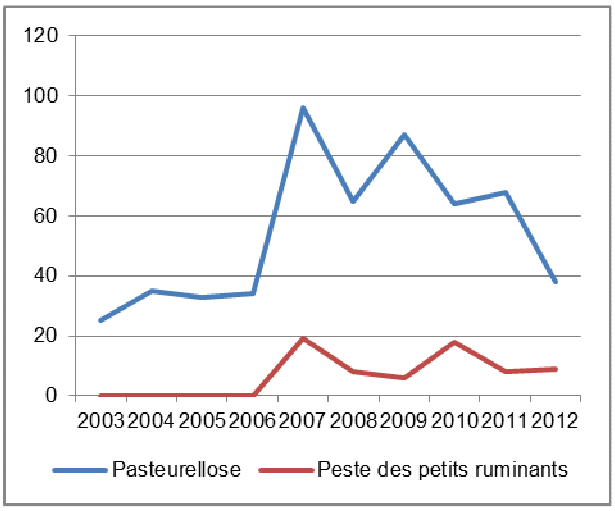

Graphique 3.3 : Nombre de foyers de maladies contagieuses suspectées chez les porcins

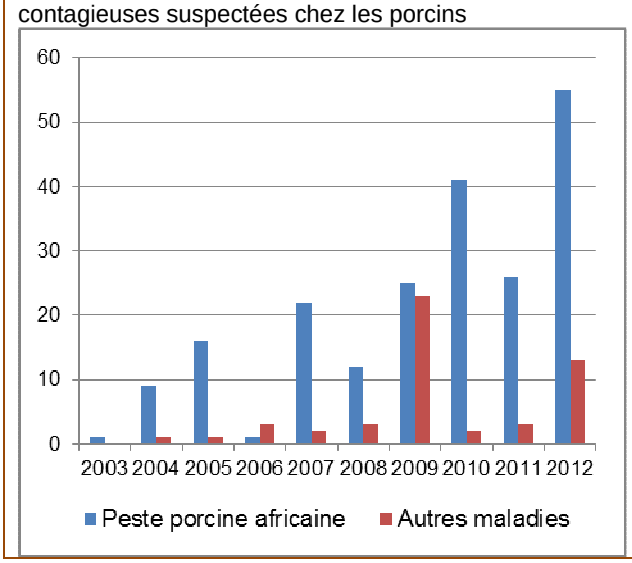

Graphique 3.4 : Nombre de foyers de maladies contagieuses suspectées chez la volaille

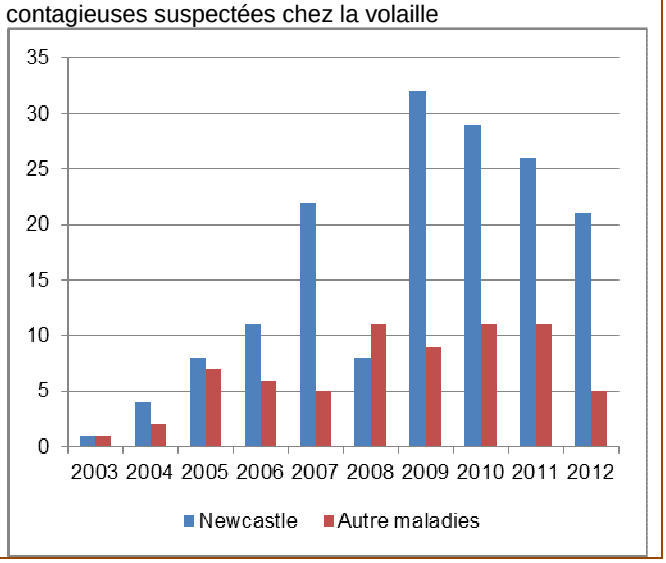

3. SANTE ANIMALE

3.2. Cas de morbidité causés par les maladies contagieuses

Points saillants :

- Baisse des cas de morbidité pour la plupart des espèces en 2012
- Baisse des cas de la fièvre aphteuse chez les bovins de 29,2% par rapport à 2011
- Baisse des cas de pasteurellose des petits ruminants de 69,9%

Commentaires généraux :

Cas de morbidité des bovins

Depuis le pic enregistré en 2010, les cas de morbidité causés par la dermatose nodulaire et la fièvre aphteuse chez les bovins ont considérablement baissé. En 2012, la quasi-totalité des cas de morbidité causés par la fièvre aphteuse étaient localisés dans les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun.

Cas de morbidité des petits ruminants

Chez les petits ruminants, la principale cause de morbidité est la pasteurellose. Le pic des cas de morbidité dû à cette maladie a été atteint en 2008, et depuis on a enregistré une baisse. En 2012, elle s'est cependant manifestée dans les régions de grand élevage de petits ruminants que sont le Sahel et le Centre-Ouest.

Cas de morbidité chez la volaille

Chez la volaille, la principale maladie enregistrée au cours des dix dernières années est la maladie de Newcastle. Son évolution en dents de scie a connu un pic en 2011 avant de baisser considérablement en 2012. Les régions fortement touchées par le Newcastle sont les Hauts-Bassins et le Plateau Central.

Notes méthodologiques :

Voir glossaire

Sources statistiques :

Rapports mensuels des DPRA, SIRA

Graphique 3.5 : Cas de morbidité chez les bovins par principales maladies contagieuses

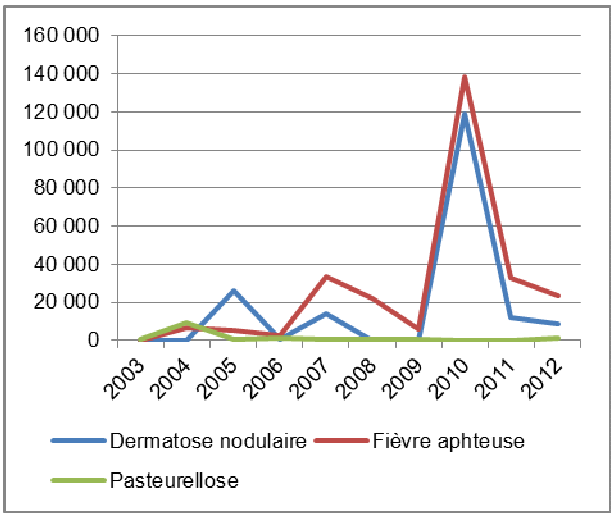

Graphique 3.6 : Cas de morbidité causés par la fièvre aphteuse bovine en 2012 par région

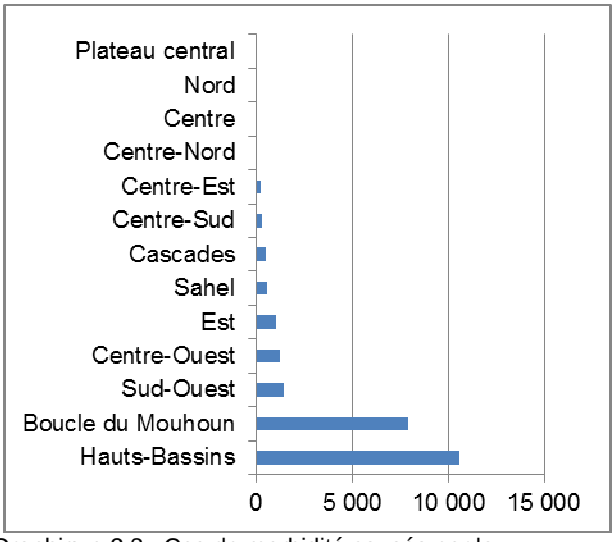

Graphique 3.7 : Cas de morbidité chez les petits ruminants par principales maladies contagieuses

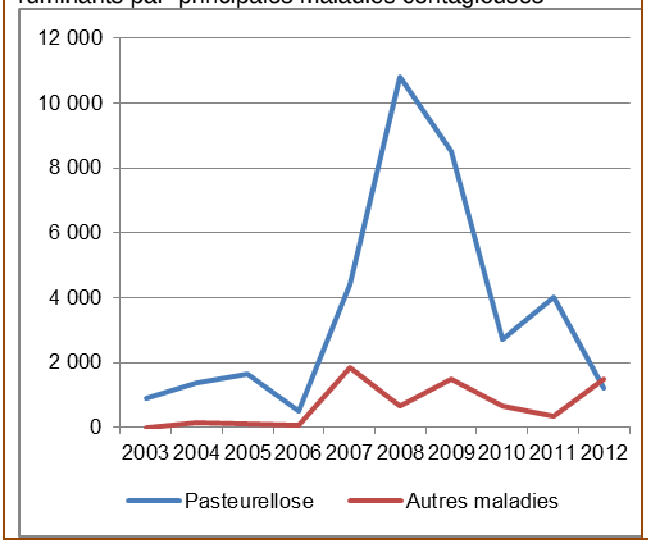

Graphique 3.8 : Cas de morbidité causés par la pasteurellose de petits ruminants en 2012 par région

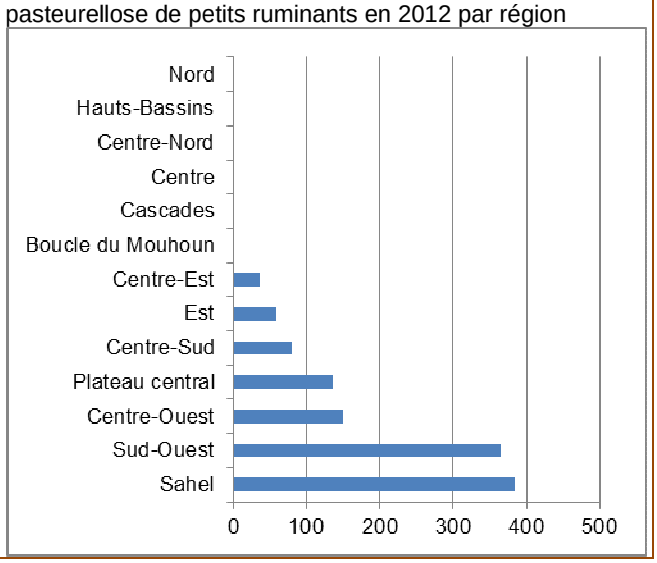

Graphique 3.9 : Cas de morbidité chez la volaille par principales maladies contagieuses

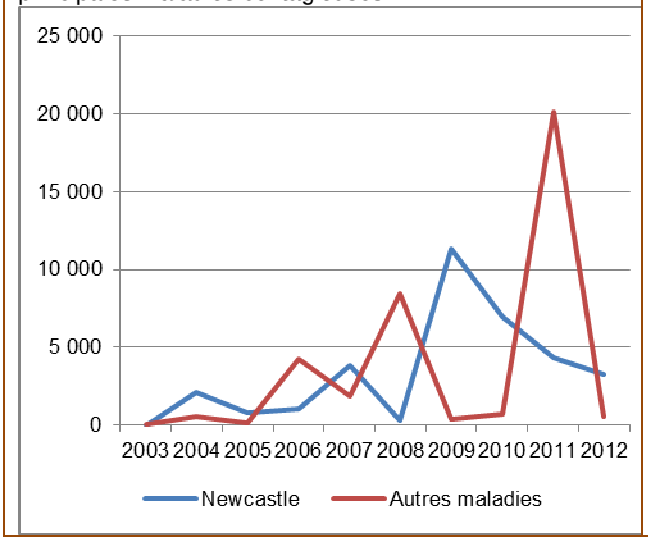

Graphique 3.10 : Cas de morbidité causés par Newcastle en 2012 par région

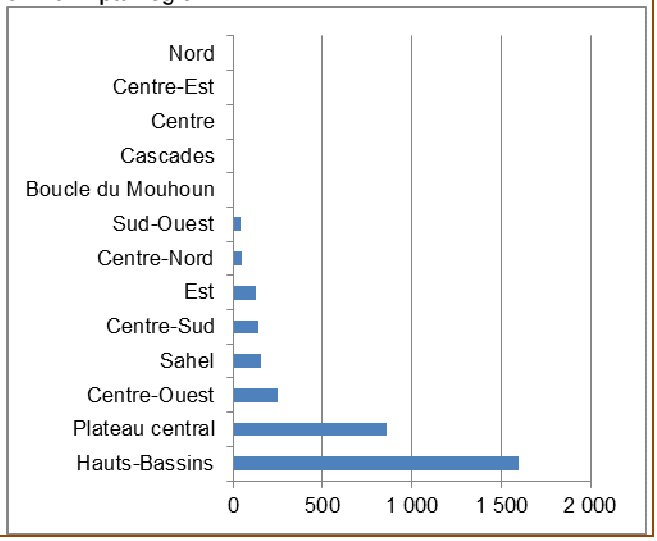

3. SANTE ANIMALE

3.3. Causes de mortalité du cheptel

Points saillants :

- Forte baisse de cas de mortalité des bovins en 2012 (-46,97%)
- Les pasteurelloses et la peste restent les principales causes de mortalités chez les ovins et caprins.
- Forte hausse des cas de mortalités (+ 164,4%) causés principalement par la peste porcine par rapport à 2011

Commentaires généraux :

Bovins

En 2012, les cas de mortalité des bovins enregistrés par les services d'élevage se chiffrent à 376, soit une baisse de 47% par rapport à l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les cas de mortalité ont baissé de 70%.

Les maladies ayant causé le plus de mortalité de bovins sont principalement la fièvre aphteuse et la pasteurellose.

Les régions ayant enregistré les plus forts taux de mortalité de bovins dus à la fièvre aphteuse sont l'Est, le Centre-Ouest et le Sahel.

Petits ruminants

Les pasteurelloses et la peste des petits ruminants sont les principales causes de mortalité d'ovins et de caprins au cours de ces dernières années. En 2012, il y a eu apparition de la clavelée qui a occasionné des pertes d'environ 312 petits ruminants. Les cas de mortalité dus à la peste étaient de 159, soit une légère hausse (6%) par rapport à 2011, et une forte baisse de 61% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

C'est au Sahel, au Centre-Ouest, au Plateau Central et à l'Est que les mortalités de petits ruminants ont été les plus importantes.

Porcins

La peste porcine est la principale cause de mortalité des porcins. En 2012, on a enregistré 2 522 soit plus du double des cas de 2011.

Des mortalités élevées de porcs ont été constatées à la Boucle du Mouhoun, au Centre-Est, à l'Est, et aux Hauts-Bassins.

Volaille

En 2012, les pertes en volaille ont été plus remarquables aux Hauts-Bassins, au Plateau Central, et au Centre-Ouest. Ces pertes ont été causées par le Newcastle pour 94% des cas enregistrés. Ces derniers ont connu une légère augmentation par rapport à l'année 2011.

Notes méthodologiques :

Cas de mortalité : nombre d'animaux morts dans un troupeau par suite d'une maladie contagieuse.

Sources statistiques :

Rapports mensuels des DPRA, SIRA

Tableau 3.1 : Cas de mortalité des bovins par maladie en 2012 et variation

Maladie	Cas de mortalité en 2012	Variation en %	
		2011	2007-2011
Charbon symptomatique	93	174	13
Fièvre aphteuse	129	-60	-61
Pasteurellose	95	86	-37
Autres maladies	59	-80	-92
Ensemble	376	-47	-70

Tableau 3.2 : Cas de mortalité des autres espèces par maladie en 2012 et variation

Espèces	Cas de mortalités en 2012	Variation en %	
		2011	2007-2011
Petits ruminants	881	14	-47
Porcins	2 891	176	63
Volaille	3 772	-91	-76

Graphique 3.11 : Répartition des causes de mortalité chez les bovins en 2012

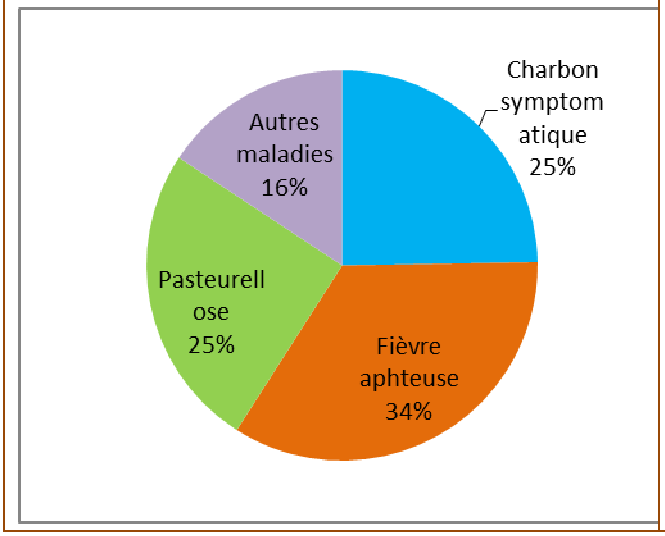

Graphique 3.12 : Principales causes de mortalité chez les petits ruminants

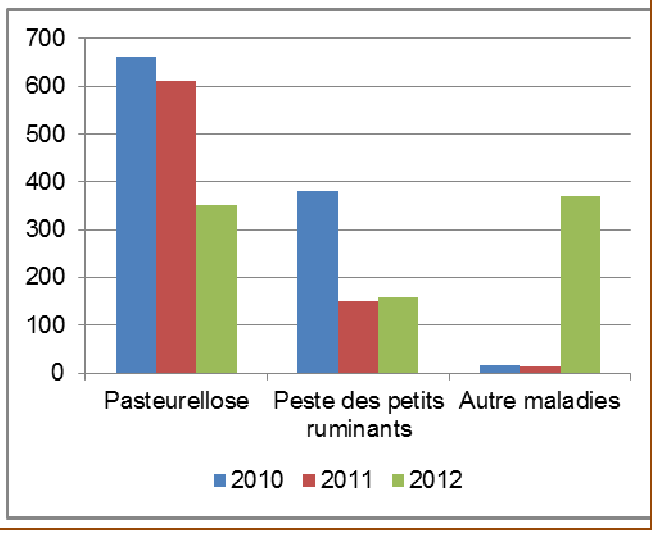

Graphique 3.13 : Répartition des causes de mortalité chez les porcins en 2012

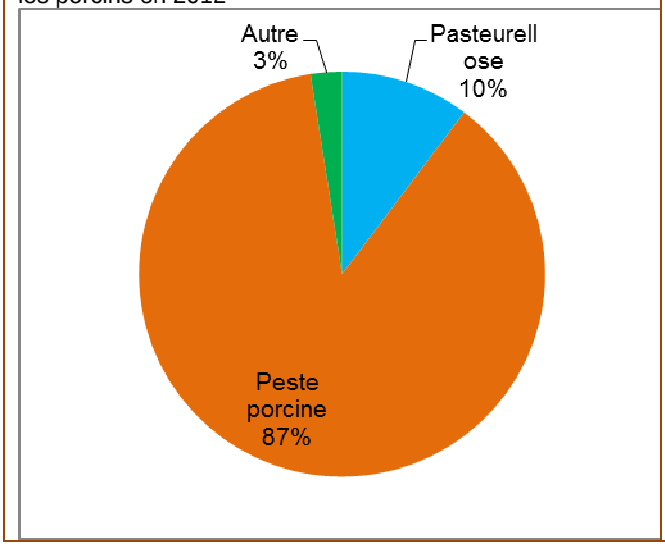

Graphique 3.14 : Répartition des cas de mortalité chez la volaille causés par Newcastle en 2012 par région

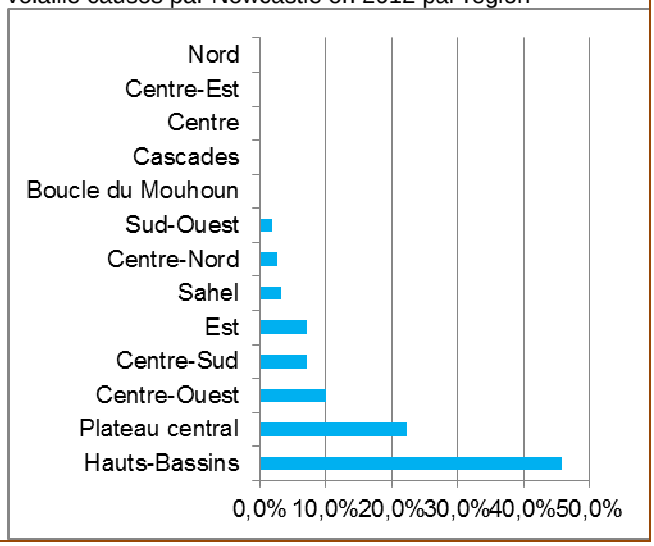

3. SANTE ANIMALE

3.4 Vaccinations

Points saillants

- Effectifs vaccinés contre la pasteurellose bovine en hausse de 10,8% par rapport en 2011
- Baisse de 6,3% des effectifs de bovins vaccinés contre la PPCB en 2012 par rapport à 2011
- Augmentation de 9,9% des effectifs de petits ruminants vaccinés contre la pasteurellose en 2012
- Effectifs de volailles vaccinées contre le Newcastle en légère hausse de 6,8%.

Commentaires généraux :

Vaccinations des bovins

La lutte contre la pasteurellose bovine a évolué positivement au cours de la période de 2007 à 2012. Les effectifs vaccinés au cours de l'année 2012 ont connu une augmentation de 10,8% par rapport à l'année précédente, et de 23,3% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les régions ayant enregistré les effectifs les plus élevés de bovins vaccinés sont les Hauts-Bassins, l'Est et le Sahel.

La vaccination contre la PPCB a également subi une évolution positive jusqu'en 2009 où les effectifs vaccinés avaient dépassé 2 millions de têtes de bovins. En 2012, les effectifs vaccinés étaient en baisse de 6,3% par rapport à l'année 2011, et sont presque stables par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Les taux de couverture vaccinale contre la PPCB et la pasteurellose étaient respectivement de 21,5% et 21,2% contre 80% exigés par l'Office international des épizooties (OIE). Cette faiblesse est en partie liée au niveau d''éducation et de sensibilisation des éleveurs qui n'acceptent de faire vacciner tout le troupeau que lorsqu'il y a un foyer.

En 2012, les immunisations contre le charbon symptomatique ont connu une augmentation de 23,1% par rapport à 2011, et de 25,2% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Les effectifs de bovins vaccinés contre le charbon bactéridien, ont varié en dents de scie au cours des 10 dernières années. En 2012, un effectif de 34 114 têtes de bovins a été vacciné soit une augmentation de 28,0% par rapport à l'année 2011, et de 12,6% par rapport à la moyenne de la période 2007-2011.

Vaccinations des petits ruminants

Les petits ruminants ont été principalement vaccinés contre la pasteurellose. Les vaccinations contre le charbon symptomatique et le charbon bactéridien ont été peu nombreuses. En 2012, la région du Sahel a enregistré un effectif important (plus de cent mille têtes) de petits ruminants vaccinés contre la pasteurellose.

En général, les éleveurs ne font vacciner les petits ruminants que lorsqu'il y a des mortalités importantes.

Vaccinations de la volaille

Chaque année, beaucoup de volailles meurent de la maladie de Newcastle (pseudo-peste). Face à cette situation, le Ministère des ressources animales organise tous les ans une campagne de lutte contre cette maladie. Les chiffres des effectifs annuels vaccinés restent cependant faibles comparativement à l'effectif total de volailles avec des taux de couverture vaccinale peu élevés pour cette espèce. En 2012, le taux de couverture vaccinale contre le Newcastle était de 23,5%.

En 2012, les régions du Centre-Ouest, du Centre-Est et du Nord ont enregistré les effectifs de volailles vaccinés les plus élevés. En dernières positions, viennent des régions du Sahel, du Centre et du Sud-Ouest.

Vaccinations des canins

Les canins sont vaccinés contre la rage. Les régions ayant fait vacciner le plus d'effectifs sont les Hauts-Bassins (19,1%), le Centre (18,0%) et le Centre-Ouest (15,0%). La région du Sahel a enregistré le plus petit effectif vacciné (0,9%).

Notes méthodologiques :

Vaccination : Vacciner un animal contre une maladie animale.

Taux de couverture vaccinale : Proportion de l'effectif vacciné par rapport à l'effectif total de l'espèce

Sources statistiques :

Rapports mensuels des DPRA, SIRA

Tableau 3.3 : Effectifs de bovins vaccinés contre les principales maladies en 2012 et variation

Maladies	Effectifs vaccinés en 2012	Variation en %	
		2011	2007-2011
Charbon bactéridien	34 114	28,0%	12,6%
Charbon symptomatique	684 371	23,1%	25,2%
Pasteurellose	1 855 204	10,8%	23,3%
Péripneumonie contagieuse bovine	1 880 893	-6,3%	0,7%

Tableau 3.4 : Effectifs des autres espèces vaccinées contre les principales maladies en 2012 et variation

Espèces	Effectifs vaccinés en 2012	Variation en %	
		2011	2007-2011
Petits ruminants (Pasteurellose)	425 044	9,9%	24,6%
Volaille (Newcastle)	9 345 314	6,8%	42,2%
Canins (rage)	34 037	50,1%	62,2%

Graphique 3.15 : Effectifs (en milliers) de bovins vaccinés contre la pasteurellose par région en 2012

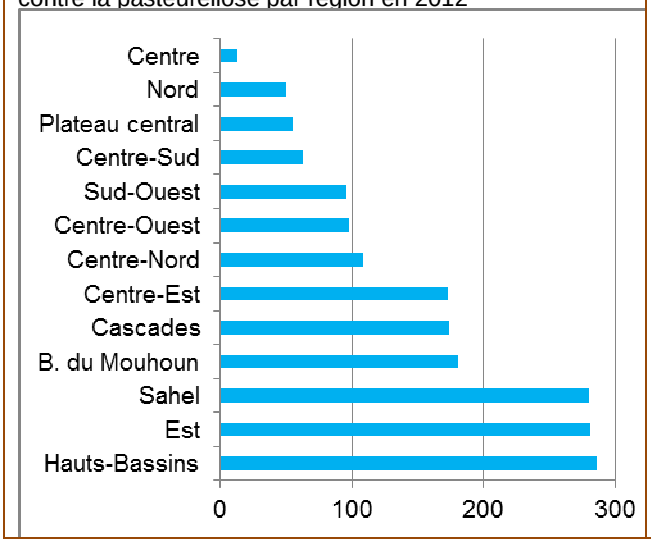

Graphique 3.16 : Effectifs (en milliers) de petits ruminants vaccinés contre la pasteurellose par région en 2012

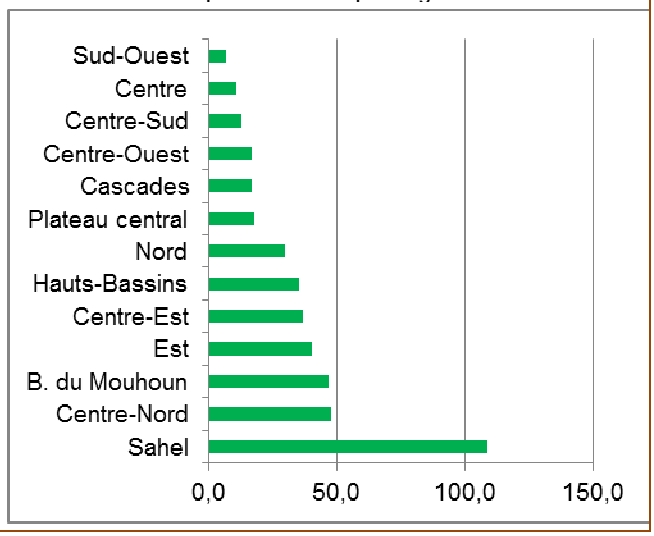

Graphique 3.17 : Répartition en % de volailles vaccinées contre le Newcastle par région en 2012

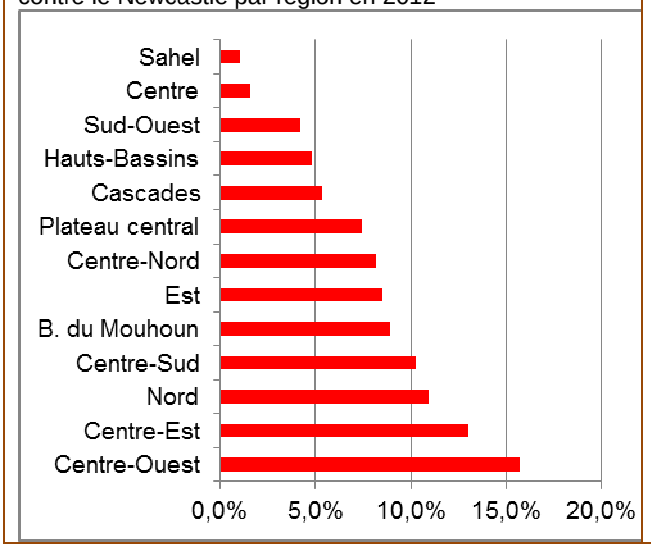

Graphique 3.18 : Répartition en % de canins vaccinés contre la rage par région en 2012

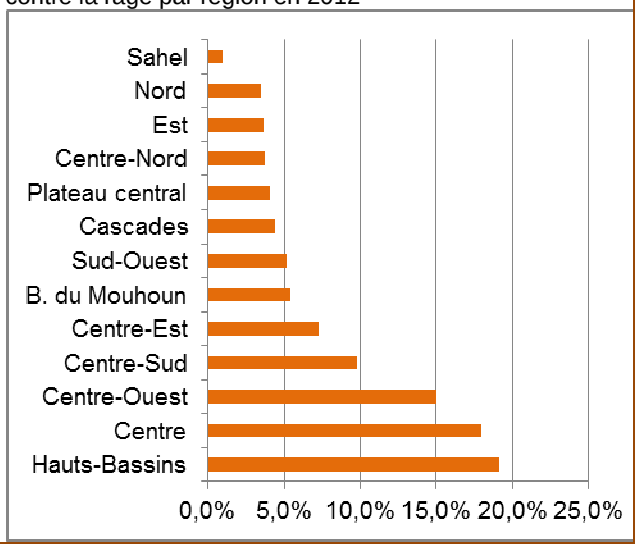

3. SANTE ANIMALE

3.5 Traitements antiparasitaires

Points saillants :

- Légère hausse des effectifs de bovins ayant bénéficié d'un traitement curatif (+ 5,1%) en 2012
- Déparasitage interne des bovins en augmentation (+17,8%) mais légère baisse pour le déparasitage externe (-2,4%)
- Effectifs de petits ruminants déparasités en fortes hausses : +66,7% (externes) et +40,0% (internes) par rapport à 2011.

Commentaires généraux :

Les traitements antiparasitaires regroupent les traitements contre les trypanosomoses et les déparasitages.

Traitement curatifs et préventifs

La lutte contre les trypanosomoses se fait à travers des traitements curatifs et des traitements préventifs. Les espèces qui reçoivent ces soins sont les bovins, les petits ruminants, les équins et les asins. Les bovins sont les principales cibles des traitements anti trypanosomoses. Les effectifs de bovins ayant bénéficié d'un traitement curatif en 2012 sont en hausse de 5,1% par rapport à 2011.

Les régions principalement actives dans les traitements curatifs sont les Hauts-Bassins, la Boucle du Mouhoun et les Cascades. Ces mêmes régions viennent également en tête pour le traitement préventif contre les trypanosomoses.

Une comparaison des données relatives aux traitements anti-trypanosomose chez les bovins, petits ruminants et équins montre une prédominance des traitements curatifs, avec des ratios supérieurs à 100%. Autrement dit, les traitements préventifs ont été moins importants durant les dix dernières années.

Notes méthodologiques :

Traitements : Soins administrés à un animal en vue de le guérir d'une maladie (traitements curatifs) ou d'empêcher qu'il ne fasse une maladie (traitements préventifs).

Déparasitage externe : Elimination des parasites qui attaquent la partie extérieure du corps de l'animal. Exemples : tiques, puces.

Déparasitage interne : Elimination des parasites qui attaquent la partie intérieure du corps de l'animal. Exemples : ténias, ascaris, douves, strongles.

Sources statistiques :

Rapports mensuels des DPRA, SIRA

Tableau 3.5 : Effectifs déparasités (externes) en 2012 (en milliers) et variation

Espèces	2012	Variation en % /	
		2011	2007-2011
Bovins	482	-2,4%	17,2%
Petits ruminants	111	66,7%	145,1%
Volailles	78	68,4%	65,4%
Autres espèces	18	20,2%	65,4%

Tableau 3.6 : Effectifs déparasités (internes) en 2012 (en milliers) et variation

Espèces	2012	Variation en % /	
		2011	2007-2011
Bovins	222	17,8%	36,6%
Petits ruminants	266	40,0%	81,8%
Volailles	1 124	23,2%	86,1%
Autres espèces	58	60,2%	137,9%

Graphique 3.19 : Effectifs (en milliers) traités curativement contre les trypanosomoses

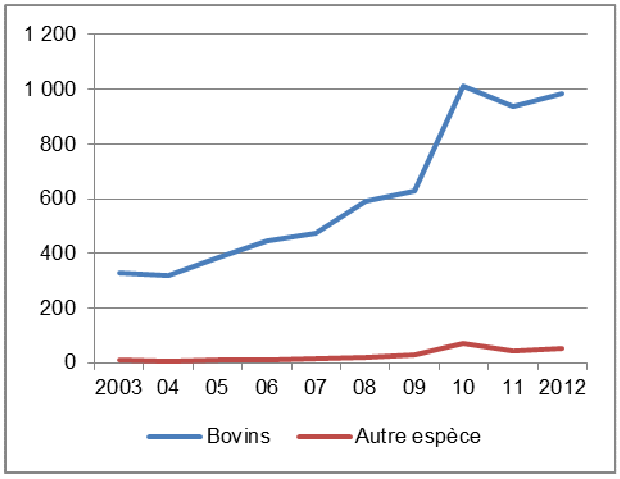

Graphique 3.20 : Répartition des bovins ayant reçu un traitement curatif contre les trypanosomoses par région en 2012

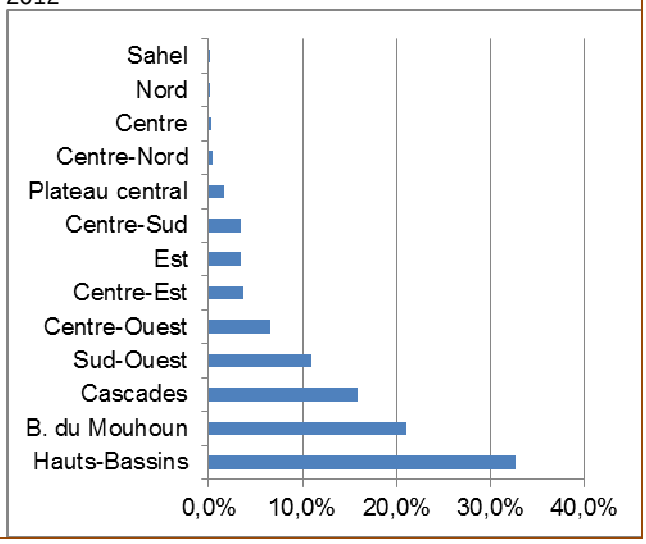

3.5 Traitements antiparasitaires (suite)

Déparasitage interne et externe

Les déparasitages comprennent le déparasitage interne et le déparasitage externe.

En termes de déparasitage interne, la volaille vient en tête avec 67% des effectifs déparasités en 2012. Les deuxième et troisième rangs sont occupés respectivement par les petits ruminants et par les bovins. Les effectifs de bovins ayant bénéficié d'un déparasitage interne en 2012 sont en augmentation de 17,8% par rapport à 2011, alors que les effectifs de petits ruminants ont augmenté de 40,0% sur la même période.

Concernant les déparasitages externes, les bovins sont les plus traités comparativement aux autres espèces, suivis par les petits ruminants depuis l'année 2010, loin après les bovins et juste avant la volaille. Les effectifs de bovins déparasités externes en 2012 sont en baisse de 2,4% par rapport à 2011, alors que les effectifs de petits ruminants ont augmenté de 66,7% sur la même période.

La nécessité de pratiquer le déparasitage externe sur les animaux d'élevage est bien perçue par les éleveurs. Mais, ils sont confrontés principalement aux problèmes ci-après :

- la faible accessibilité aux déparasitants recommandés ;
- le faible niveau d'équipement des producteurs en matériel de déparasitage ;
- l'inaccessibilité de plusieurs parcs de vaccination dont les voies d'accès sont obstruées surtout en hivernage.

Graphique 3.21: Evolution du ratio effectifs traitement curatif et effectifs traitement préventif par espèce

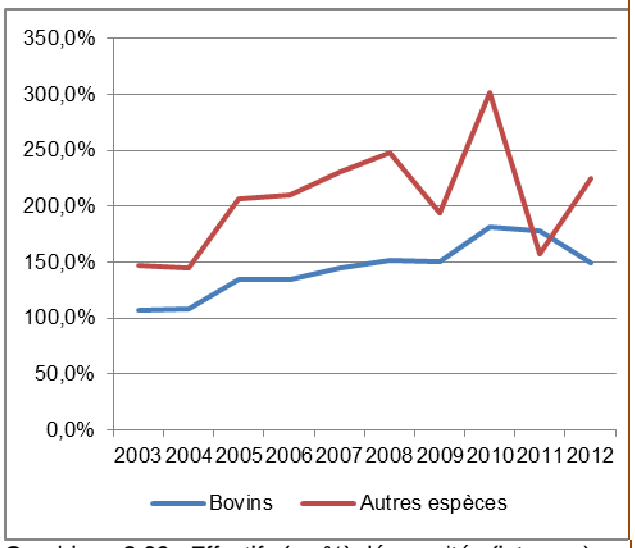

Graphique 3.22 Répartition en % de bovins ayant reçu un traitement préventif contre les trypanosomoses par région 2012

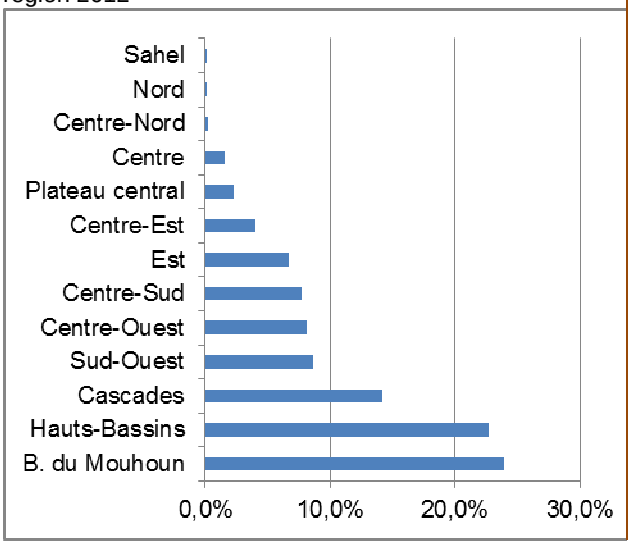

Graphique 3.23 : Effectifs (en %) déparasités (internes) par espèce

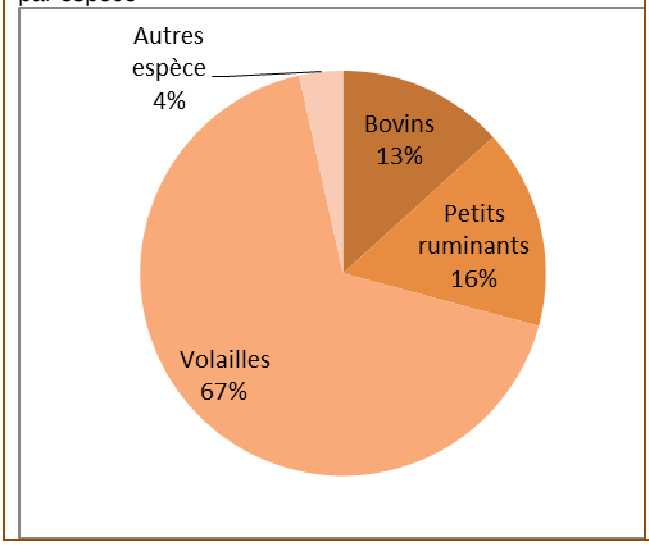

Graphique 3.24 : Effectifs (en milliers) déparasités (externes) par espèce

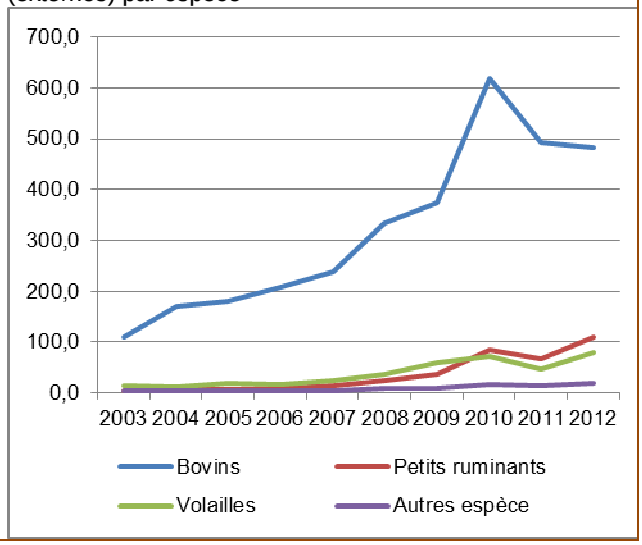

3. SANTE ANIMALE

3.6 Traitements cliniques

Points saillants :

- Légère augmentation des effectifs de bovins ayant reçu un traitement clinique en 2012 (+5,2%)
- 52 636 ovins traités cliniquement
- Importante hausse des effectifs de caprins traités en 2012 par rapport à 2011 (+ 44,4%)

Commentaires généraux :

Quatre principales espèces, à savoir les ovins, les bovins, la volaille et les caprins reçoivent des traitements cliniques.

Ovins

Les ovins traités en clinique en 2012 sont en augmentation de 32,1% par rapport à 2011 et de plus du double par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Au niveau régional, les régions des Hauts-Bassins et du Centre-Nord viennent en tête alors que les régions du Centre et du Sud-Ouest occupent les dernières positions en effectifs de traitements cliniques.

Bovins

Les bovins traités en clinique en 2012 ont connu une légère augmentation de 5,2% par rapport à 2011 et de 53,7% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Au niveau régional, les régions du Boucle du Mouhoun et de l'Est viennent en tête alors que les régions du Centre et du Sud-Ouest occupent les dernières positions en effectifs de traitements cliniques.

Volaille

Les effectifs de volaille traités en clinique en 2012 sont en hausse de 10,5% par rapport à 2011 et de 58,1% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Au niveau régional, les régions du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins viennent en tête alors que les régions du Centre-Est et du Sahel occupent les dernières positions en effectifs de traitements cliniques.

Enfin, signalons qu'en général, la trousse vétérinaire des structures chargées d'assurer les traitements cliniques est faible. Cette situation limite l'offre de service de ces cliniques.

Notes méthodologiques :

Traitements cliniques : Soins apportés en cas de traumatismes, de fractures, de dystocies, de rétentions placentaires, de problèmes digestifs, de problèmes respiratoires, de problèmes de locomotion, de blessures, etc. Les déparasitages et les traitements contre les trypanosomoses ne sont pas compris dans les traitements cliniques.

Sources statistiques :

Rapports mensuels des DPRA, SIRA

Tableau 3.7 : Effectifs ayant reçu un traitement clinique par espèce en 2012 et variation

Espèces	Effectif en 2012	Variation en % par rapport	
		2011	2007-2011
Bovins	33 015	5,2%	53,7%
Caprins	19 718	44,4%	146,2%
Ovins	52 636	32,1%	106,1%
Volailles	33 272	10,5%	58,1%

Graphique 3.25 : Répartition des traitements cliniques des bovins par région en 2012

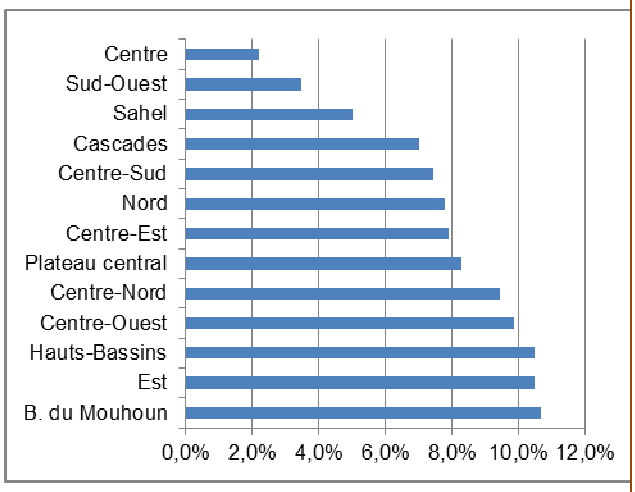

Graphique 3.26 : Répartition des traitements cliniques des caprins par région en 2012

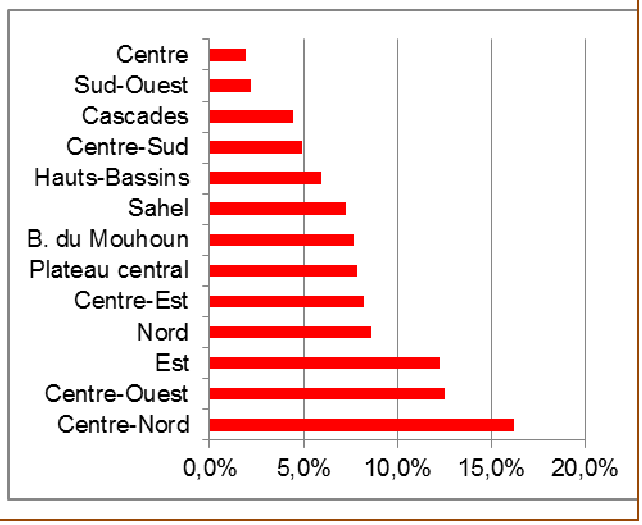

Graphique 3.27 : Répartition des traitements cliniques des ovins par région en 2012

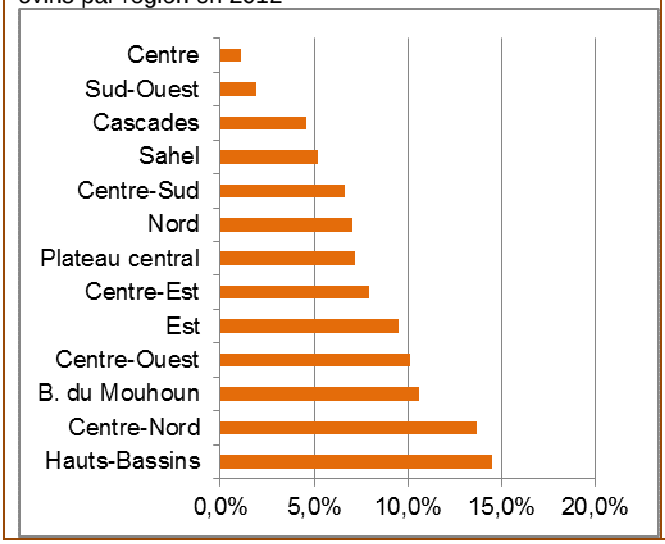

Graphique 3.28 : Répartition des traitements cliniques des volailles par région en 2012

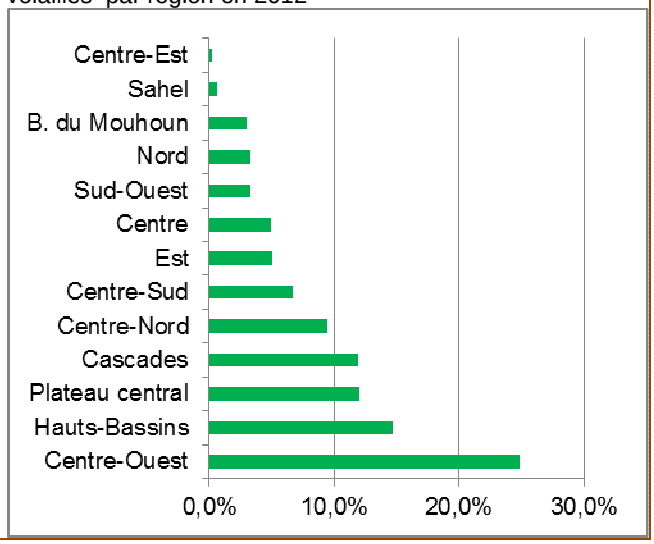

3. SANTE ANIMALE

3.7 Saisies d'abattoirs

Points saillants :

- Une baisse importante du nombre d'organes de bovins saisis en 2012 (-43,5%)
- Nombre d'organes saisis des caprins en augmentation de 11,5% par rapport à 2011
- Légère baisse des saisies chez les porcins (-1,3%) mais hausse chez les ovins (+3,6%)

Commentaires généraux :

Saisies d'organes de bovins

Les organes le plus souvent saisis au cours de l'année 2012 sont les poumons, les foies et les intestins. Par rapport à l'année 2011, les saisies d'organes ont fortement baissé, de 43,2% pour l'ensemble des organes et de 24% pour les poumons. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les saisies d'abattoirs de 2012 sont en baisse de 32,7% pour l'ensemble et de 15,8% pour les poumons.

Les plus grandes causes de saisies sont les congestions, la tuberculose, la putréfaction, les abcès, l'onchocercose et les nodules parasitaires.

Saisies d'organes d'ovins et de caprins

Comme pour les bovins, les organes saisis le plus souvent sont les poumons, les intestins et les foies. Pour les caprins, les organes saisis sont en augmentation de 11,4% par rapport à l'année 2011 et de 15,2% comparativement à la moyenne des cinq dernières années.

Les causes de saisies chez les petits ruminants sont identiques à celles identifiées chez les bovins.

Les carcasses saisies en 2012 sont respectivement de 1 364 et 1 276 pour les ovins et les caprins, soit de légères augmentations de 0,9% et 3,3% par rapport à 2011.

Saisies d'organes de porcins

Les organes saisis chez les porcins sont le plus souvent les poumons, les foies et les intestins. Les poumons représentaient 61% de l'ensemble des organes saisis en 2012.

Chez les porcins, les principales causes de saisie sont des abcès, de la congestion, de la cysticercose, des nodules parasitaires, de la tuberculose et de la putréfaction.

Notes méthodologiques :

Saisie d'inspection Soustraction hors de la consommation humaine par les services d'inspection dans les abattoirs et aires d'abattage, d'une carcasse entière ou d'un organe animal ou d'une partie du corps d'un animal jugés impropres à cause d'une altération par des maladies animales. Les saisies concernent toutes les espèces animales qui ont fait l'objet d'inspection vétérinaire dans les abattoirs et aires d'abattage du Burkina Faso.

Sources statistiques :

Rapport mensuels des DPRA, SIRA

Tableau 3.8 : Organes saisis de bovins et caprins en 2012 et leurs variations

Organe saisi	Organes saisis chez les bovins			Organes saisis chez les caprins		
	2012	Variations par rapport à		2012	Variations par rapport à	
		2011	2007-2011		2011	2007-2011
Cœur	1 490	-50,6%	-39,8%	957	22,2%	9,9%
Foie	8 130	-44,9%	-23,6%	18 804	9,2%	4,6%
Intestin	4 700	-8,5%	-11,8%	27 426	12,0%	17,7%
Poumon	25 806	-24,7%	-15,8%	51 730	12,4%	19,4%
Autres organes	5 436	-76,8%	-70,9%	2 929	3,2%	4,5%
Ensemble	45 562	-43,5%	-32,8%	101 846	11,5%	15,4%

Graphique 3.29 : Répartition des organes de bovins saisis en 2012

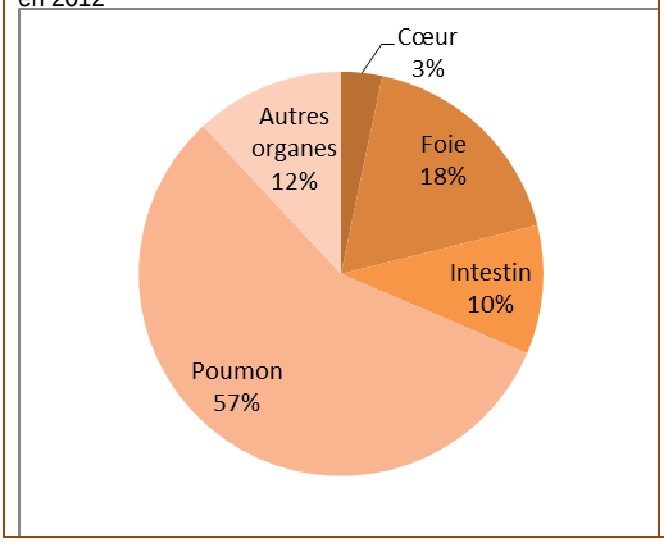

Graphique 3.30 **:** Evolution du nombre d'organes saisis

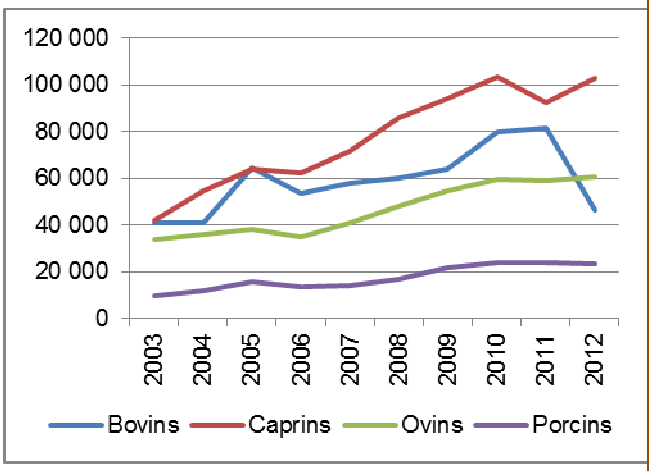

Graphique 3.31 : Répartition des organes d'ovins saisis en 2012

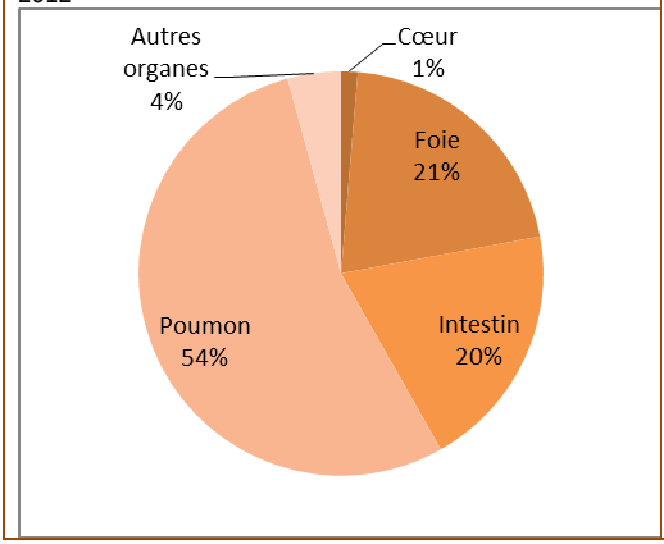

Graphique 3.32 : Répartition des organes de porcins saisis en 2012

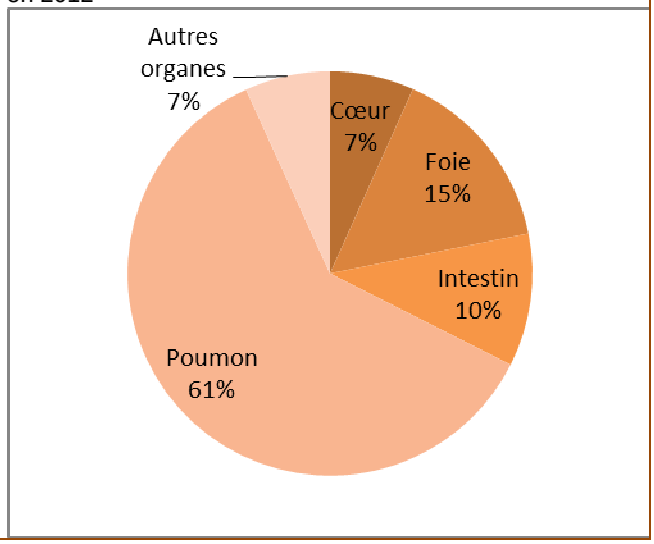

4. PRODUCTIONS ANIMALES

4.1. Abattages contrôlés

Points saillants :

- Effectif de caprins abattus à la hausse de 9,3% par rapport à 2011
- Abattages d'ovins et de bovins en augmentation de 11,3% et 10,7% respectivement
- Forte augmentation des abattages de camelins (+94,2%)

Commentaires généraux :

Abattages de caprins

En 2012, un peu plus d'un million de caprins ont été abattus dans les abattoirs et aires d'abattages. Ce chiffre est en hausse de 9,3% par rapport à l'année précédente. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les caprins abattus sont en augmentation de 18,8%. Les abattages de caprins restent élevés dans les régions du Centre-Est, des Hauts-Bassins et du Sahel. Des tendances à la baisse sont observées en 2012 dans les régions du Centre-Nord (-1,5%), du Centre-Sud (-1,2%) et du Plateau Central (-0,6%) par rapport à 2011.

Abattages d'ovins

En termes de têtes abattues par espèce, les ovins viennent en deuxième rang avec 356 000 en 2012. Ce nombre est en augmentation de 11,3% par rapport à l'année 2011 et de 17,9% en comparaison de la moyenne des 5 dernières années. Les abattages d'ovins sont, quant à eux, plus élevés dans les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Sahel.

Abattage de bovins

Environ 250 mille bovins ont été abattus en 2012, soit une augmentation de 10,7% par rapport à l'année 2011. En comparaison de la moyenne des cinq dernières années, les effectifs abattus ont connu une hausse de 17,3%. Les bovins abattus dans la région du Centre représentent presque 40% des effectifs de bovins abattus sur tout le territoire national. La région des Hauts-Bassins vient en deuxième position alors que les régions du Plateau Central et du Centre-Sud occupent les dernières places. Les abattages de bovins sont beaucoup plus élevés dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins grâce aux abattoirs frigorifiques qui s'y trouvent et à la forte demande.

Abattage de porcins

Les abattages de porcins (208 mille en 2012) ont connu une légère augmentation de 3,3% par rapport à l'année 2011, et de 8,0% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les régions des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest occupent les premiers rangs alors que celles du Sahel et Plateau Central viennent en dernières positions.

Les autres espèces (asins, camelins, canins et équins) abattues ne représentent qu'une proportion insignifiante par rapport aux espèces évoquées plus-haut.

Notes méthodologiques :

Voir glossaire

Sources statistiques :

Rapports mensuels des DPRA, SIRA

Tableau 4.1 : Abattages en 2012 par espèce et variations

Espèce	Abattages 2012 (en milliers)	Variation par rapport à		Espèce	Abattages en 2012	Variation par rapport à	
		2011	2007-2011			2011	2007-2011
Bovins	250	10,7%	17,3%	Asins	17 546	14,5%	21,7%
Caprins	1 062	9,3%	18,8%	Camelins	740	94,2%	155,5%
Ovins	356	11,3%	17,9%	Canins	5 761	16,5%	7,7%
Porcins	208	3,3%	8,0%	Equins	212	8,2%	-12,3%

Graphique 4.1 : Répartition des bovins abattus par région en 2012

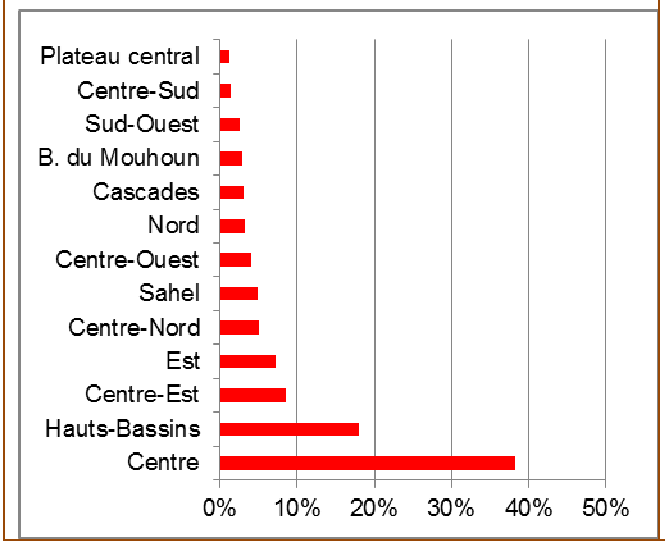

Graphique 4.2 : Répartition des caprins abattus par région en 2012

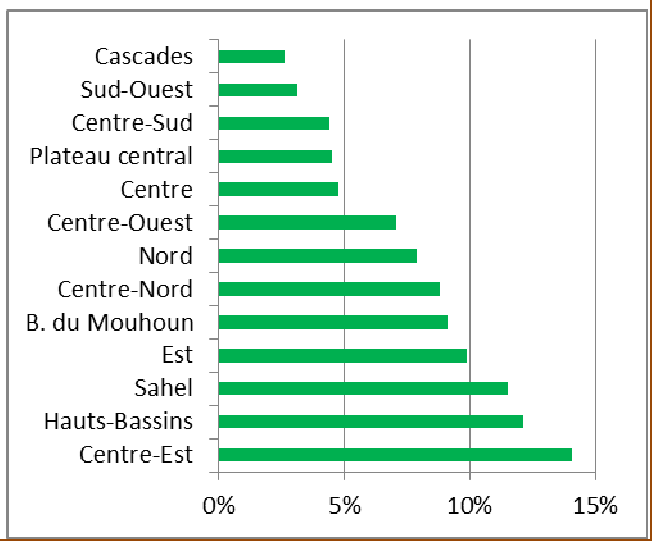

Graphique 4.3 : Répartition des ovins abattus par région en 2012

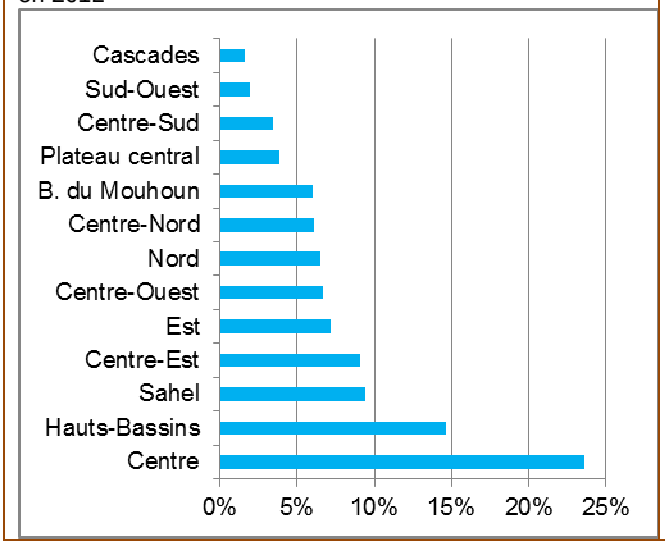

Graphique 4.4 : Evolution des animaux abattus par espèce

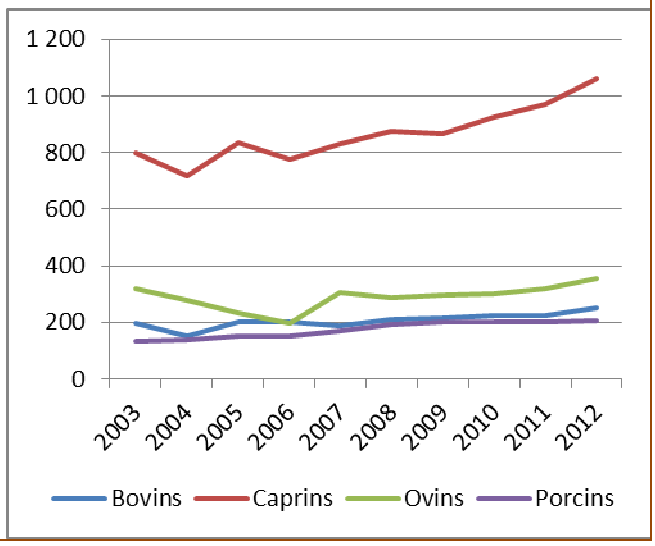

4. PRODUCTIONS ANIMALES

4.2 Production de viande

Points saillants :

- Très forte augmentation de la production de viande bovine (+ 11%)
- Grande disparité de la production de viande bovine entre les régions du pays : le Centre (38,3%), les Hauts-Bassins (18,0%), le Centre-Sud (1,3%), le Plateau Central (1,2%)
- Légère hausse (+3%) de la production de la viande de porc

Commentaires généraux :

A partir des données sur les abattages contrôlés, la production de viande au titre de 2012 est évaluée à 46 042 tonnes. Elle est en augmentation de 10% par rapport à l'année 2011, et de 17% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

La viande bovine est de loin la plus importante avec 61% de toute la production enregistrée dans les abattages contrôlés. La viande des caprins occupe la deuxième place et celle des porcins arrive à la troisième position. Il est à noter que les effectifs de volaille abattus sont importants. Mais pour l'instant, il n'existe pas de bases techniques fiables permettant une évaluation de la production de viande pour cette espèce.

La production de la viande bovine (28 284 tonnes) a connu une augmentation de 11% par rapport à 2011, et de 17% comparativement à la moyenne 2007-2011. Les abattages contrôlés de la région du Centre et des Hauts-Bassins produisent plus de la moitié de toute la viande bovine

Les abattages contrôlés des caprins ont produit une quantité de viande de 8 492 tonnes, soit une légère augmentation de 9% par rapport à 2011. En 2012, les régions de grande production de la viande de caprins sont le Centre-Est, les Hauts-Bassins et le Sahel.

Les abattages contrôlés d'ovins ont produit une quantité de viande de 3 202 tonnes, soit une augmentation de 11% par rapport à 2011, et de 18% par rapport à 2007-2011. En 2012, les régions de grande production de la viande d'ovins sont le Centre, les Hauts-Bassins et le Sahel.

Les abattages contrôlés des porcins ont eu une production de viande de 4 995 tonnes, soit une légère augmentation de 3% par rapport à 2011, et de 8% comparativement à 2007-2011. En 2012, les régions de grande production de la viande de porcins sont les Hauts-Bassins et le Centre-Ouest.

Notes méthodologiques :

Voir glossaire

Sources statistiques :

Rapport mensuels des DPRA, SIRA

Tableau 4.2 : Quantité de viande produite en 2012 (en tonnes)

Espèce	2012	Variation par rapport à	
		2011	2007-2011
Bovins	28 284	11%	17%
Caprins	8 492	9%	19%
Ovins	3 202	11%	18%
Porcins	4 995	3%	8%
Autres	1 069	21%	29%

Graphique 4.5 : Quantité de viande produite (en %) par espèce en 2012

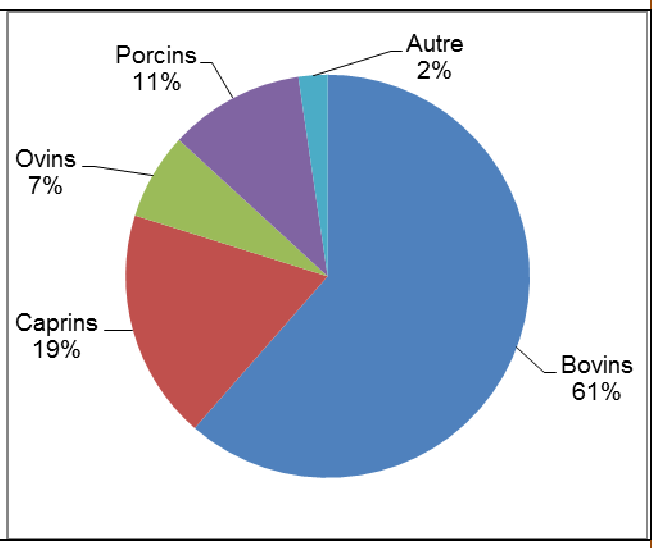

Graphique 4.6 : Répartition de la quantité de viande bovine produite par région en 2012 (en %)

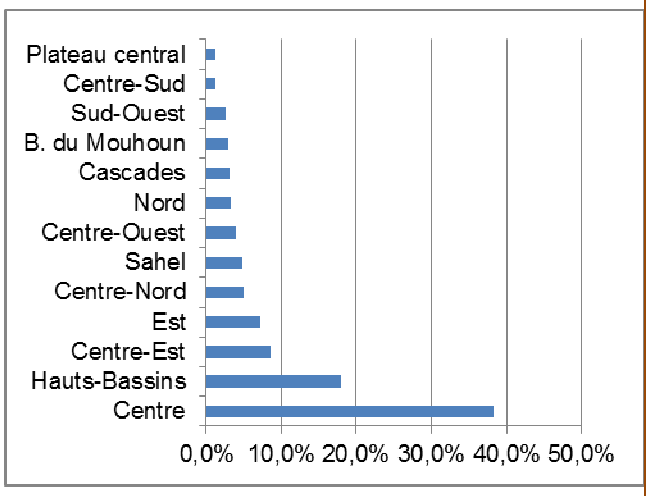

Graphique 4.7 : Répartition de la quantité de viande de caprins produite par région en 2012 (en %)

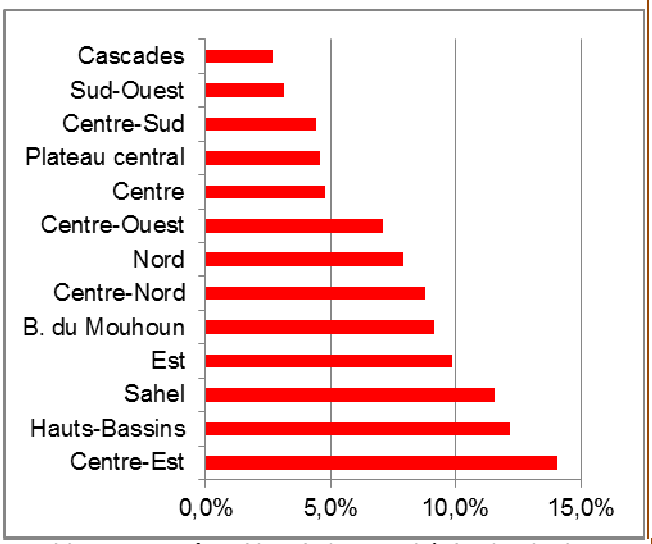

Graphique 4.8 : Répartition de la quantité de viande d'ovins produite par région en 2012 (en %)

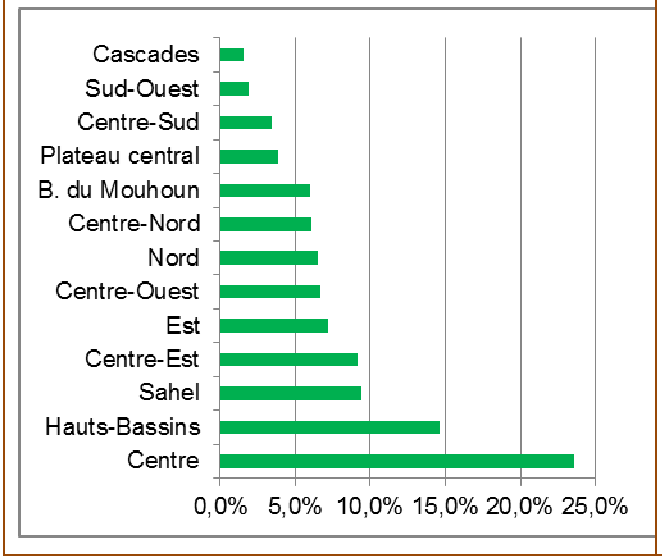

Graphique 4.9 : Répartition de la quantité de viande de porcins produite par région en 2012 (en %)

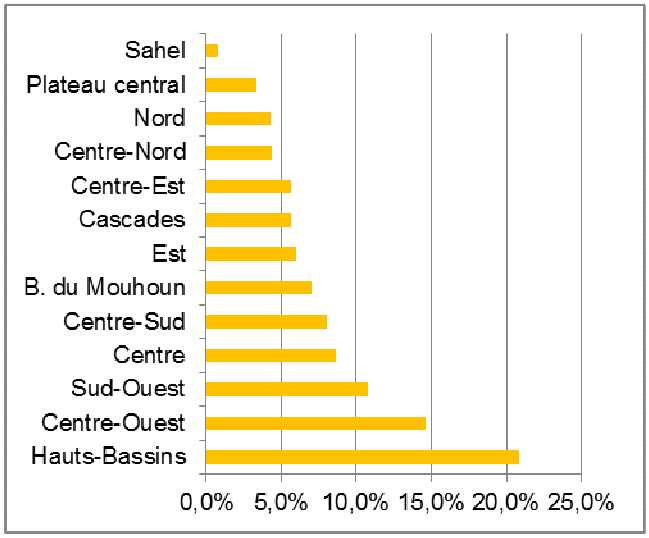

4. PRODUCTIONS ANIMALES

4.3 Production de lait et production contrôlée de cuirs et peaux

Points saillants :

- Légère augmentation de la quantité de lait collecté dans les unités de transformations laitières (UTL) suivies (+ 7%)
- La région des Hauts-Bassins a collecté la moitié de la quantité totale de lait en 2012.
- Forte hausse de la production de cuirs (+ 163%) et légère augmentation de la production de peaux (+ 6%)

Commentaires généraux :

Production de lait

La quantité de lait collectée dans les 164 unités de transformation suivies en 2012 est évaluée à 3,4 millions de litres, soit une augmentation de 7% par rapport à 2011, et de 53% comparativement à la moyenne des cinq dernières années.

La région des Hauts-Bassins détient le record de la quantité de lait collecté avec 50,5% de la quantité totale. Elle est suivie par la région du Centre avec 14,5% et la région du Sahel avec 10,8%.

En général, les unités de transformation sont dans les grands centres urbains pour des raisons économiques, et la quantité de lait collectée et traitée est plus importante en saison pluvieuse (juin à octobre).

La production de lait pasteurisé (902 mille litres) a connu une baisse de 16,1% par rapport à 2011, au niveau national. Quant à celle de lait caillé, elle a subi également une réduction de 21,5%. Les régions de fortes baisses de la production de lait caillé sont le Centre-Ouest (-69,8%) et les Cascades (-62,7%)

Production de cuirs et peaux

La production de cuirs et peaux en 2012 a énormément augmenté par rapport aux années antérieures.

La production de cuirs a connu une forte hausse de 162,9% par rapport à 2011 et dans les mêmes proportions comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Plus de la moitié (62,3%) de cette production provient de la région des Hauts-Bassins.

La production de peaux a connu une variation de +5,9% en 2012. Les productions de peaux brutes se sont accrues dans la majorité des régions sauf les Hauts-Bassins qui ont enregistré une chute de 48,1% par rapport à 2011 et les régions du Plateau Central, du Centre et de la Boucle de Mouhoun avec de légères baisses.

Notes méthodologiques :

Voir glossaire

Sources statistiques :

Rapports mensuels des DPRA, SIRA

Tableau 4.3 : Production de lait, de cuirs et peaux en 2012 et variations

Type de lait	Quantité en milliers de litres en 2012	Variation par rapport à		Produits Animaux	Quantité en milliers en 2012	Variation par rapport à	
		2011	2007-2011			2011	2007-2011
Lait collecté	3 403,3	7%	53%	Cuirs	413,4	163%	166%
Lait pasteurisé	902,7	-16%	4%	Peaux	1 233,0	6%	11%
Lait caillé	612,5	-22%	1%				

Graphique 4.10 : Répartition du lait collecté par les UTL suivies en 2012 par région

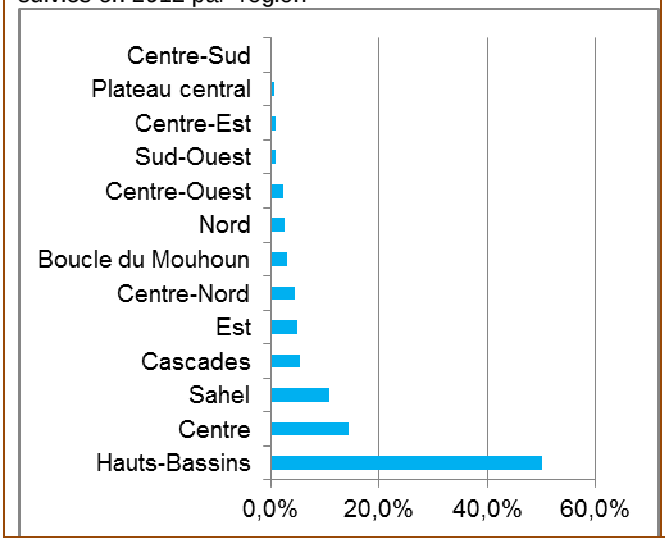

Graphique 4.11 : Evolution de la quantité de lait (en milliers de litres) collecté, pasteurisé et caillé

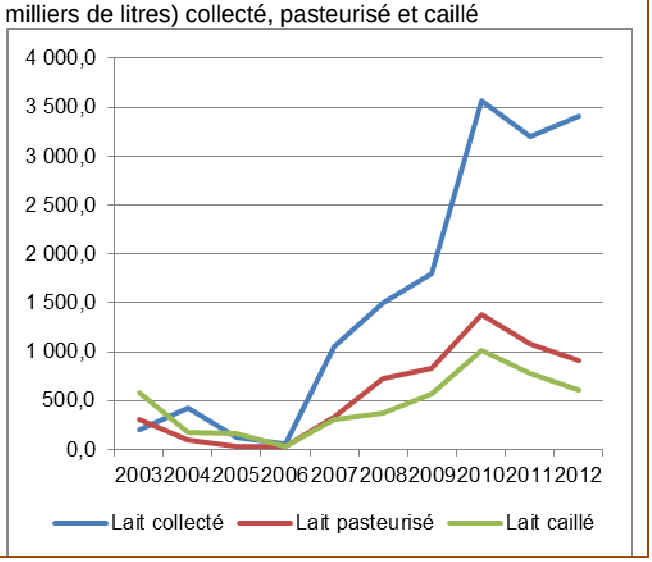

Graphique 4.12 : Evolution de la quantité de cuirs et peaux produits (en milliers)

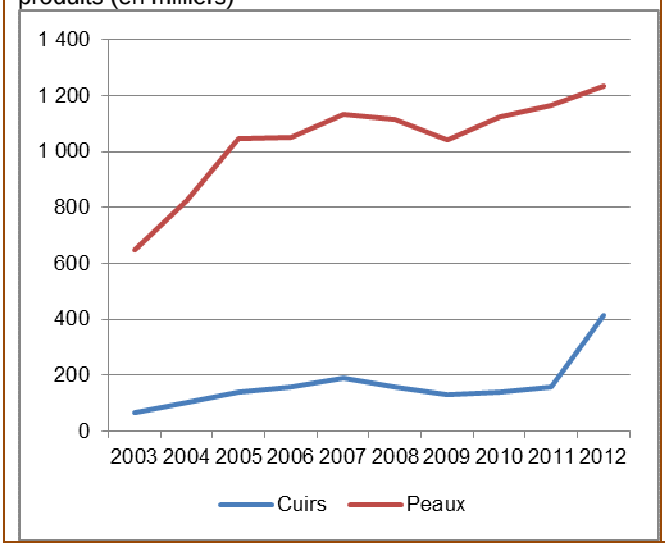

Graphique 4.13 : Répartition de la production de peaux par région en 2012 (en %)

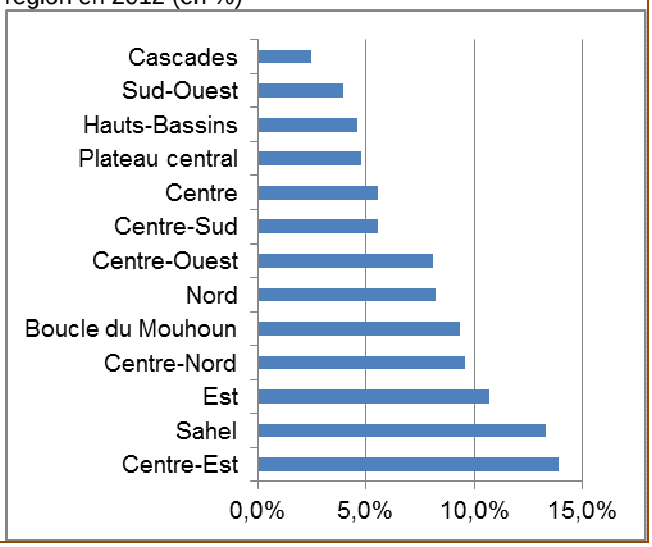

5. ECHANGES COMMERCIAUX

5.1. Exportations d'animaux

Points saillants :

- Baisse des exportations des principales espèces en 2012 : bovins (-2,0%), caprins (-22,6%), ovins (-28,8%) et volailles (-15,8%)
- Exportations de bétail sur pied essentiellement avec les pays voisins et le Nigeria
- En 2012, exportations de bovins sur pied effectuées avec le Nigeria (38%) et le Ghana (37%).
- Ghana : principale destination des petits ruminants et de la volaille en 2012 avec 49% des ovins, 74% des caprins et 37% de la volaille

Commentaires généraux :

Les principales espèces exportées sont les bovins, les caprins, les ovins et la volaille. Elles sont conduites soit à pied, soit transportées par train ou en bétaillère (camion).

En 2012, en termes d'effectifs, 576 mille caprins, 417 mille ovins, 364 mille bovins et 468 mille volailles ont été exportés sur pieds.

Les bovins

Le nombre de bovins exportés en 2012 est en légère baisse de 2% par rapport à 2011, et est stable comparativement à la moyenne des cinq dernières années.

Les deux principales destinations des départs définitifs de bovins vers l'étranger sont le Nigéria (38%) et le Ghana (37%). Le Nigeria reste toujours un gros demandeur ou consommateur potentiel. La Côte d'Ivoire a importé 7% alors que le Bénin a pour sa part accueilli 9% des bovins exportés par le pays.

Les bovins exportés en 2012 provenaient principalement des régions de l'Est, du Centre-Est, du Centre-Sud. La plupart de ces régions disposent d'un marché à bétail spécialisé ou abritent une zone pastorale ou bien encore disposent leur pâturage naturel à une zone d'accueil. Ces régions représentent également des zones d'accueil et de transit des animaux provenant des autres régions septentrionales du pays.

Les ovins

En 2012, les exportations d'ovins ont connu une baisse de 28,8% par rapport à 2011, et de 13,9% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Depuis 2006, le Ghana est le principal importateur d'ovins burkinabè, suivi de la Côte d'Ivoire puis du Bénin.

En 2012, les régions ayant contribué fortement aux transactions ovines sont par ordre d'importance le Centre-Est, le Centre-Sud, le Centre-Ouest et le Centre.

.

Notes méthodologiques :

Voir glossaire

Sources statistiques :

Rapport mensuels des DPRA, SIRA

Tableau 5.1 : Exportations du cheptel en 2012 et variations par espèce

Espèce	2012	Variation par rapport à	
		2011	2007-2011
Bovins	364 555	-2,0%	0,0%
Caprins	576 815	-22,6%	-6,2%
Ovins	417 203	-28,8%	-13,9%
Volailles	468 732	-15,8%	48,0%
Autres	22 643	-36,9%	-2,3%

Graphique 5.1 : Evolution des exportations par espèce (en milliers de têtes)

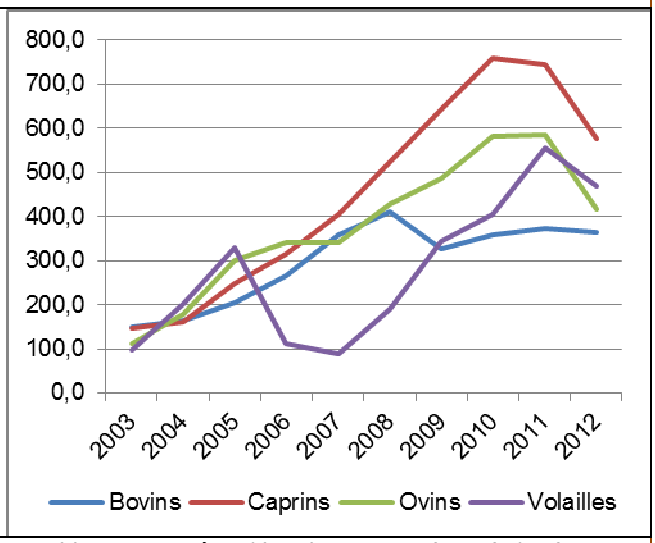

Graphique 5.2 : Répartition des exportations des bovins sur pied par destination en 2012

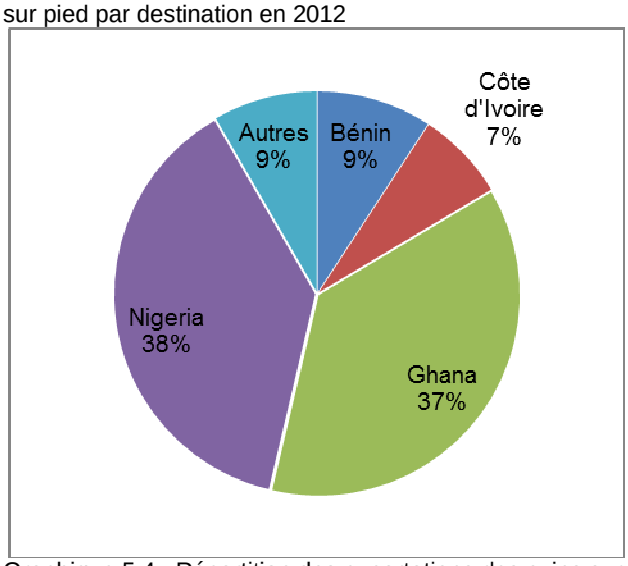

Graphique 5.3 : Répartition des exportations de bovins par région d'origine en 2012

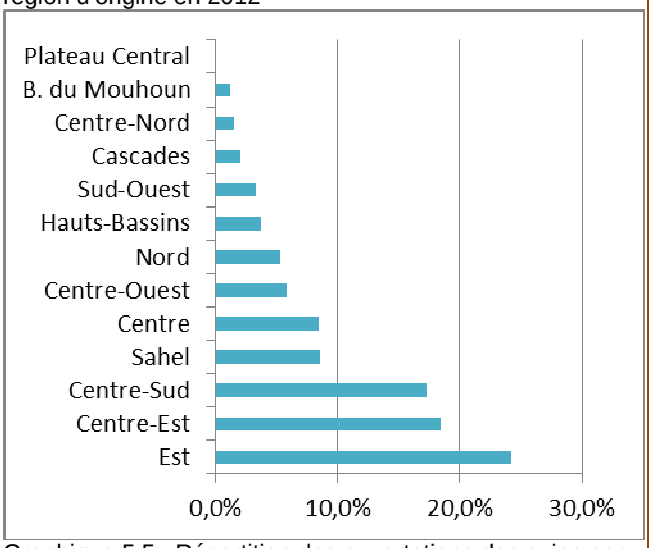

Graphique 5.4 : Répartition des exportations des ovins sur pied par destination en 2012

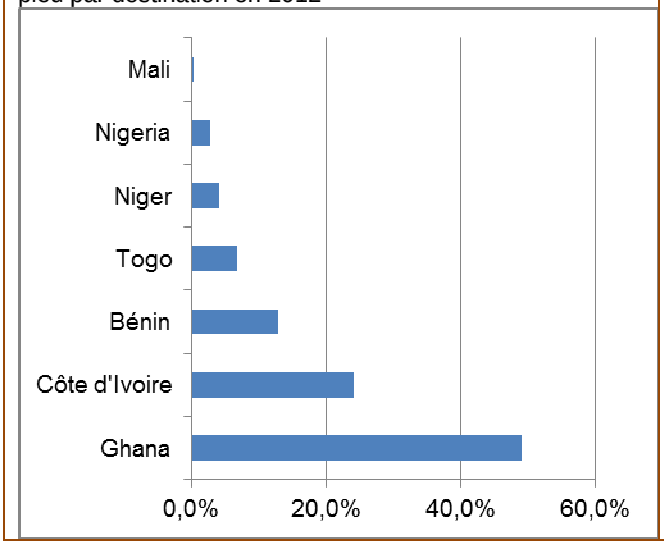

Graphique 5.5 : Répartition des exportations des ovins par région d'origine en 2012

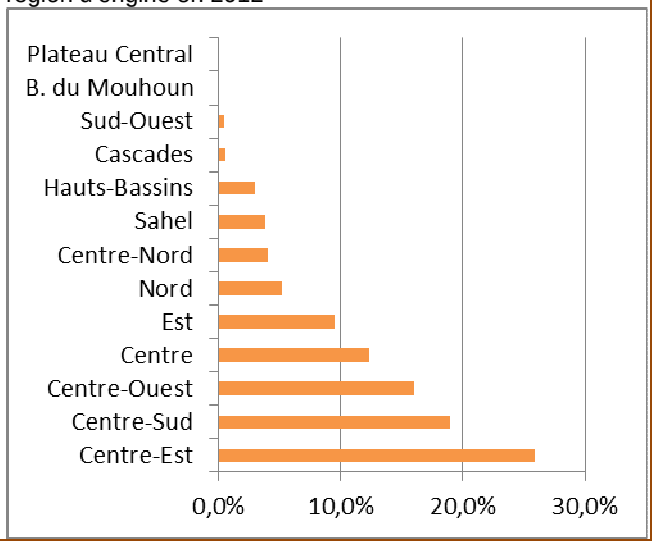

Les caprins

Les caprins exportés en 2012 sont en baisse de 22,6% par rapport à 2011, et de 6,2% comparativement à la moyenne des cinq dernières années.

Les plus grands effectifs de caprins exportés proviennent principalement des régions du Centre-Sud, du Centre-Ouest, du Centre-Est et du Sahel. Le Centre-Sud occupe la première place en exportation de caprins avec une part d'environ 30%.

Le Ghana est le principal pays importateur de caprins du Burkina avec 74% de l'ensemble des caprins exportés en 2012. Le Bénin et la Côte d'Ivoire ont importé 12% et 4% respectivement du total des caprins exportés.

La volaille

L'ensemble des pays voisins du Burkina constitue un marché pour l'écoulement de sa volaille. Suite à la grippe aviaire, les effectifs exportés ont enregistré de fortes baisses en 2006 et 2007. Mais depuis 2008, il apparait un accroissement continu de ces exportations.

En 2012, les exportations de la volaille ont connu une baisse de 15,8%, alors que comparativement à la moyenne des 5 dernière années elles se sont accrues de 48,0%.

Cet accroissement est tiré par le Ghana qui se positionne depuis lors comme principal importateur de volailles suivi du Mali et de la Côte d'Ivoire pour l'année 2012.

Les régions d'origine de la volaille exportée du Burkina Faso en 2012 sont principalement la Boucle du Mouhoun, le Centre-Ouest et le Centre-Sud. Les autres régions exportatrices sont les Hauts-Bassins et le Centre-Est.

Graphique 5.6 : Répartition des exportations des caprins sur pied par destination en 2012

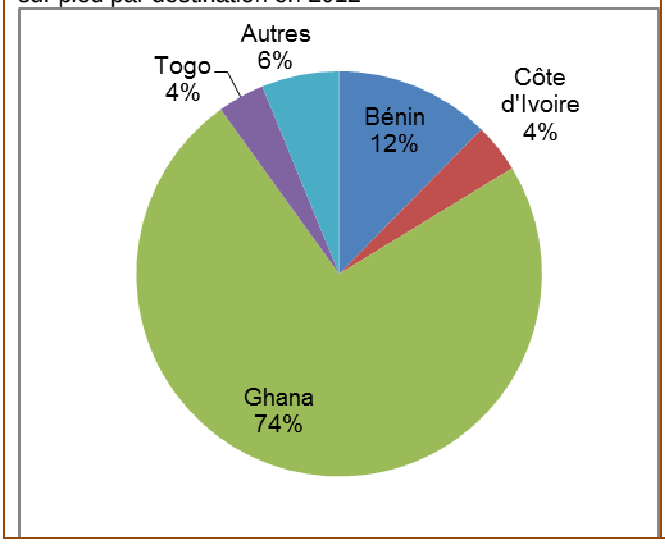

Graphique 5.7 : Répartition des exportations des caprins sur pied par région d'origine en 2012

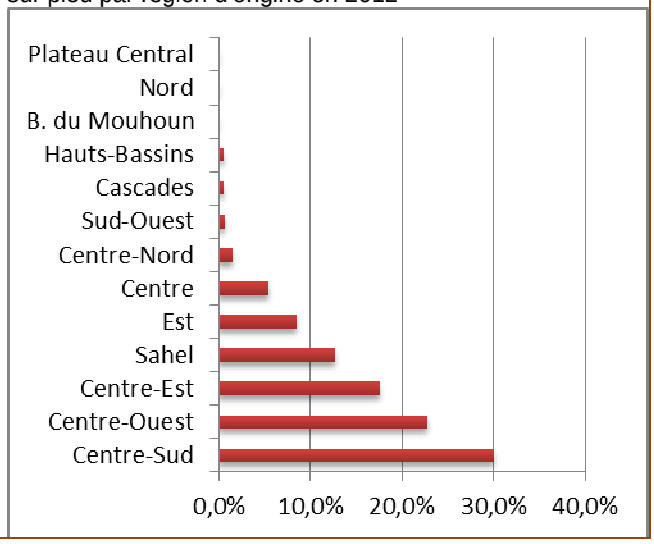

Graphique 5.8 : Répartition des exportations de volailles sur pied par destination en 2012

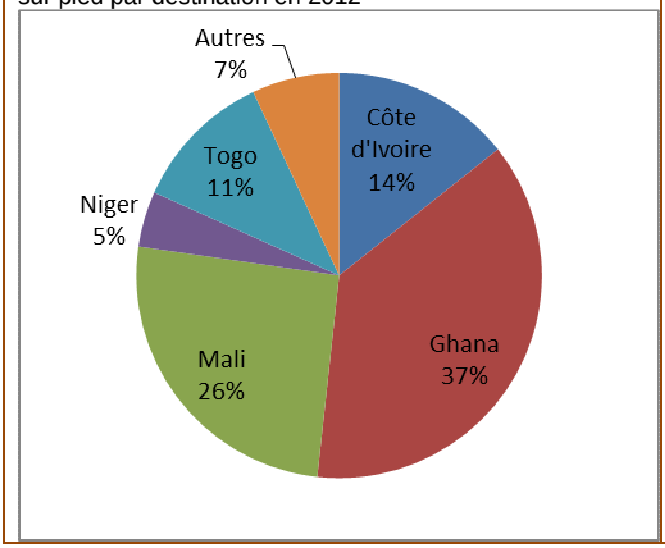

Graphique 5.9 : Répartition des exportations de volailles par région d'origine en 2012

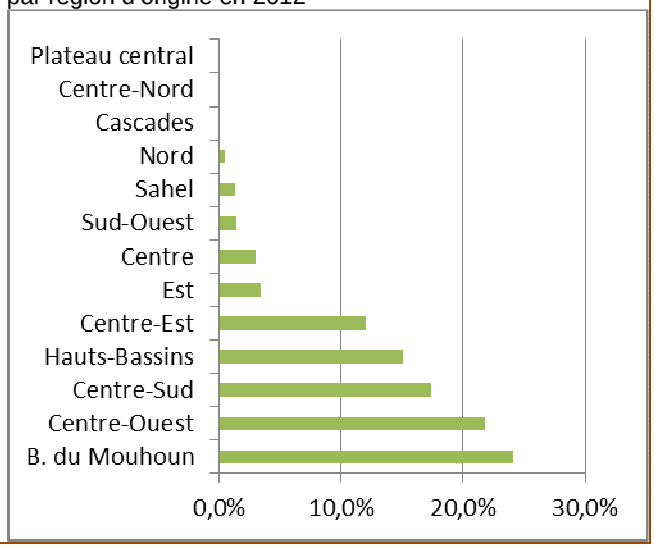

6. COMMERCIALISATION DU BETAIL

6.1. Offres de bétail

Points saillants :

- Offres de bovins en baisse dans les principaux marchés de regroupement et d'exportation : Fada N'Gourma (-20,4%), Pouytenga (-12,6%) et Kaya (-11,9%)
- Baisse des offres moyennes d'ovins à Djibo (-7%) et à Pouytenga (-4,6%)
- Hausse des offres de caprins à Djibo (+15,5%) et à Pouytenga (+5,4%)
- Baisse des offres moyennes de volaille par jour de marché à Djibo (-2,9%) et hausse à Pouytenga (+14,4%)et à Tô (+10,8%)

Commentaires généraux :

Les marchés à bétail au Burkina Faso sont regroupés en quatre types : les marchés de consommation, les marchés de production ou de collecte, les marchés de regroupement et les marchés d'exportation.

Vingt-deux (22) marchés à bétail sont suivis au Burkina par la DGESS/MRA comme marchés de référence en matière de flux et de mercuriales. L'analyse faite dans la présente section porte sur l'offre au niveau de ces marchés.

Bovins

En termes d'offres moyennes par jour de marché, les cinq principaux marchés sont : Djibo, Pouytenga, Fada N'Gourma, Dori et Kaya. Il s'agit des marchés de regroupement et d'exportation. En 2012, ces marchés ont connu une chute des offres en bovins sauf pour les marchés de Dori et Djibo qui ont enregistré une hausse respective de 9% et 15,7%. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, les offres en bovins de Djibo et Pouytenga ont connu une hausse de 16,0% et 10,1% respectivement. Les autres marchés ont chuté notamment le marché de Fada N'Gourma avec une baisse de 24,2%.

Petits ruminants

Les offres en caprins et en ovins sont plus importantes dans les marchés de Djibo, Pouytenga et Dori. En 2012, les offres d'ovins ont évolué à la baisse par rapport à l'année 2011mais elles ont connu une légère hausse à Pouytenga et Dori par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les offres de caprins, quant à elles, ont connu une hausse de 15,5% à Djibo et 5,4% à Pouytenga, Dori étant resté stable par rapport à 2011.

Au regard des différentes variations observées concernant les petits ruminants, il se dégage deux situations :

- Des commerçants abandonnent les marchés pour faire une collecte de porte en porte pour aller directement aux marchés d'exportation.
- Les producteurs eux-mêmes ont tendance à aller directement aux marchés d'exportation.

Volaille

Dans beaucoup de localités, les points de vente de volaille sont plutôt situés au niveau des marchés ordinaires que des marchés à bétail. En général, la volaille est collectée de porte en porte par des revendeurs. Néanmoins, une partie de la volaille est vendue au niveau des marchés de production, de regroupement et d'exportation.

Les principaux marchés en termes d'effectifs de volaille offerts sont Djibo (regroupement), Pouytenga (exportation) et Tô (production). Leurs offres moyennes par jour de marché ont connu une légère baisse à Djibo de 2,9% et des hausses de 14,4% à Pouytenga et de 10,8% à Tô par rapport à l'année 2011.

Notes méthodologiques :

Voir glossaire

Sources statistiques :

SIM/Bétail, SIRA

Tableau 6.1 : Offres moyennes de bovins par jour de marché et variation

Marché	2012	Variation par rapport à	
		2011	2007-2011
Djibo	1 363	15,7%	16,0%
Pouytenga	1 130	-12,6%	-12,5%
Fada N'Gourma	1 117	-20,4%	-24,2%
Dori	616	9,9%	10,1%
Kaya	449	-11,9%	-18,8%

Tableau 6.2 : Offres moyennes d'ovins par jour de marché et variation

Marché	2012	Variation par rapport à	
		2011	2007-2011
Djibo	1 067	-7,0%	-2,3%
Pouytenga	943	-4,6%	1,8%
Dori	686	-1,5%	0,2%
Fada N'Gourma	527	23,7%	13,9%
Bobo-Abattoir	477	5,7%	16,3%

Graphique 6.1 : Offres moyennes de bovins par jour de marché en 2012

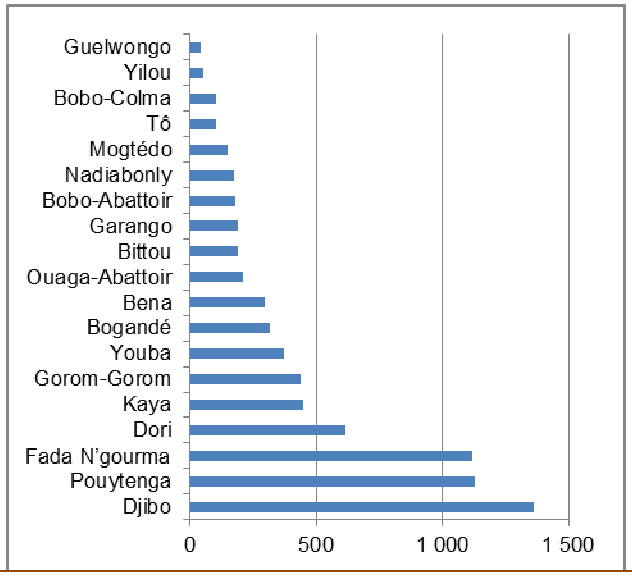

Graphique 6.2: Offres moyennes d'ovins par jour de marché en 2012

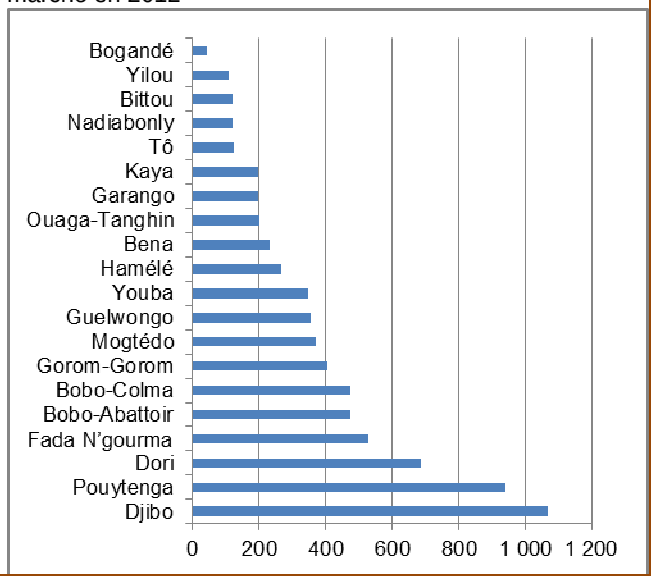

Graphique 6.3 : Offres moyennes de caprins par jour de marché en 2012

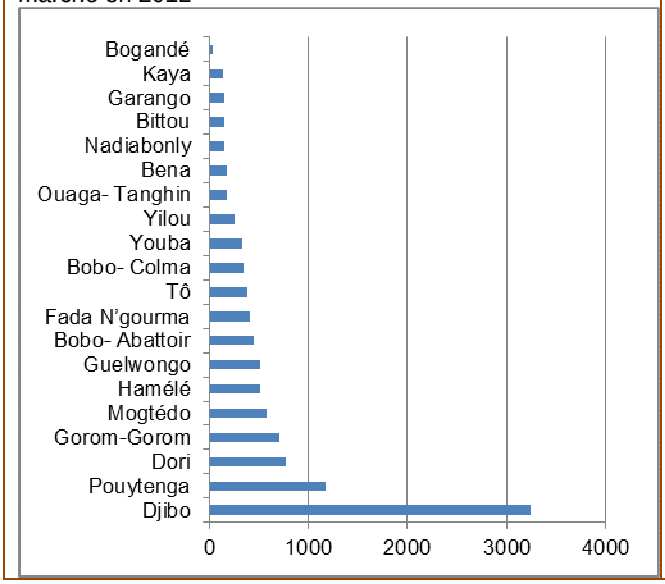

Graphique 6.4 : Offres moyennes de volailles par jour de marché en 2012

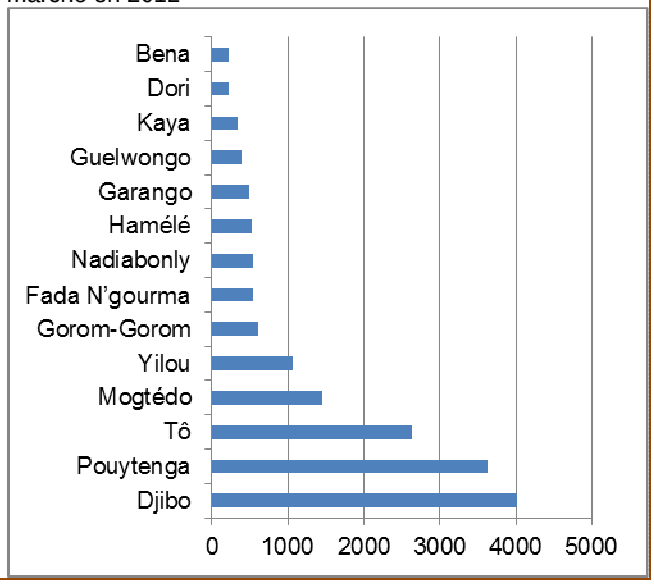

6. COMMERCIALISATION DU BETAIL

6.2. Ventes de bétail

Points saillants :

- Fort taux moyen de vente de bovins par jour au marché de Bobo-Abattoir (92,8%)
- Pour les petits ruminants, taux de vente les plus importants au niveau du marché de Mogtédo: (93,4% pour les ovins et 96,8% pour les caprins)
- Pour la volaille, cinq marchés avec un taux de vente de 100% (Yilou, Bena, Nadiabonly, Djibo et Kaya)

Commentaires généraux :

Ventes de bovins

Sur les marchés de consommation suivis, les taux de vente de bovins étaient de 92,8% pour Bobo-Abattoir et de 72,8% à Ouaga-Abattoir. Au marché de Bobo-Abattoir, le taux de vente de 2012 a connu une légère hausse de 0,8% par rapport à 2011, et de 3,8% par rapport au taux moyen des cinq dernières années. Quant au marché de Ouaga-Abattoir, le taux de vente a également connu une hausse de 4,4% par rapport à l'année précédente et de 2,5% par rapport à la moyenne de la période 2007-2011.

En 2012, le marché de Mogtédo a enregistré le taux de vente le plus élevé parmi les marchés de production suivis. Ce taux de 85,3% est en hausse de 30,0% par rapport à l'année 2011, et de 44,3% par rapport à la moyenne 2007-2011. Les autres marchés ayant enregistré des taux de vente relativement élevés sont les marchés de Tô (83,0%) et de Nadiabonly (80,6%). Les plus faibles taux de vente sont localisés dans les marchés de Garango (18,1%), de Bena (25,4%) : Garango ayant enregistré une forte baisse de 56,6% par rapport au taux de 2011.

Sur les marchés de regroupement suivis, les taux de vente les plus élevés sont détenus par les marchés de Djibo (88,5%) et de Dori (70,9%). Le taux de vente de Djibo a connu une légère hausse de 1,6% et de 0,1% comparativement à l'année 2011 et à la moyenne de 2007-2011 respectivement. Les plus bas taux de vente ont été réalisés par les marchés de Bogandé (55,5%) et de Kaya (60,9%).

Sur les marchés d'exportation, les taux de vente les plus élevés ont été enregistrés sur les marchés de Bittou (84,2%) et Bobo-Colma (78,9%). Les taux les plus bas ont été enregistrés sur les marchés de Guelwengo (48,2%) et Pouytenga (50,0%)

Ventes d'ovins

Sur les marchés de consommation suivis, les taux de vente d'ovins étaient de 51,0% à Bobo-Abattoir et de 53,6% à Ouaga-Tanghin. Au marché de Bobo-Abattoir, le taux de vente de 2012 a connu une légère baisse de 0,2% par rapport à 2011, et de 5,7% par rapport au taux moyen des cinq dernières années. Quant au marché de Ouaga-Tanghin, son taux de vente a connu une hausse de 38,8% par rapport à l'année précédente et de 17,1% par rapport à la moyenne de la période 2007-2011.

En 2012, le marché de Mogtédo a enregistré le taux de vente le plus élevé parmi les marchés de production suivis. Ce taux de 93,4% est en légère augmentation de 1,5% par rapport à l'année 2011, et de 1,1% par rapport à la moyenne 2007-2011. Les autres marchés ayant enregistré des taux de vente relativement élevés sont les marchés de Tô (79,9%) et de Bena (79,4%). Les faibles taux de vente sont localisés dans les marchés de Garango (31,6%) et de Yilou (67,2%). Le marché de Garango a enregistré une baisse de 12,2% par rapport au taux de 2011.

Sur les marchés de regroupement suivis, les taux de vente les plus élevés sont détenus par le marché de Djibo (84,9%) et celui de Dori (74,7%). Le taux de vente de Djibo a connu une légère baisse de 1,5% et de 2,8% comparativement à l'année 2011 et à la moyenne de 2007-2011 respectivement. Les plus bas taux de vente ont été réalisés par les marchés de Bogandé (58,3%) et de Gorom Gorom (66,1%).

Sur les marchés d'exportation d'ovins, les taux de vente les plus élevés ont été enregistrés sur les marchés de Hamelé (86,5%) et de Guelwengo (85,1%). Les taux les plus bas ont été enregistrés sur les marchés de Bobo-Colma (49,7%) et de Pouytenga (64,5%).

Notes méthodologiques :

Le taux de vente est le rapport des ventes d'une espèce sur les offres de la même espèce.

Sources statistiques :

SIM/Bétail, SIRA

Tableau 6.3 : Taux moyen de vente de bovins par jour de marché et variation

Marché	2012	Variation /	
		2011	2007-2011
Bobo- Abattoir	92,8%	0,8%	3,8%
Djibo	88,5%	1,6%	0,1%
Mogtédo	85,3%	30,0%	44,3%
Bittou	84,2%	nd	11,5%
Tô	83,0%	0,4%	-2,3%
Nadiabonly	80,6%	0,7%	3,4%
Bobo- Colma	78,9%	-0,6%	-2,9%
Fada N'Gourma	77,3%	47,1%	53,4%
Ouaga –Abattoir	72,8%	4,4%	2,5%
Dori	70,9%	2,2%	1,8%
Yilou	69,3%	-1,0%	-3,5%
Youba	67,6%	3,8%	5,9%
Gorom-Gorom	62,5%	-3,3%	2,7%
Kaya	61,2%	0,5%	-1,2%
Bogandé	55,7%	0,3%	13,5%
Pouytenga	50,0%	7,4%	4,5%
Guelwongo	48,2%	1,7%	-8,9%
Bena	25,4%	-14,0%	-28,9%
Garango	18,1%	-56,6%	-55,3%

Tableau 6.4 : Taux moyen de vente d'ovins par jour de marché et variation

Marché	2012	Variation /	
		2011	2007-2011
Mogtédo	93,4%	1,5%	1,1%
Hamélé	86,5%	0,8%	-0,8%
Guelwongo	85,1%	-1,1%	8,3%
Djibo	84,9%	-1,5%	-2,8%
Tô	79,9%	1,3%	-1,0%
Bena	79,4%	3,0%	10,5%
Nadiabonly	78,8%	-2,9%	-1,8%
Dori	74,7%	3,7%	3,4%
Fada N'Gourma	73,5%	5,6%	14,2%
Youba	73,4%	0,6%	-1,0%
Bittou	73,0%	nd	-4,1%
Kaya	72,6%	1,1%	-1,8%
Yilou	67,2%	-6,9%	-16,8%
Gorom-Gorom	66,1%	2,0%	7,2%
Pouytenga	64,5%	-0,3%	-1,4%
Bogandé	58,3%	-12,0%	-12,0%
Ouaga- Tanghin	53,6%	38,8%	17,1%
Bobo- Abattoir	51,0%	-0,2%	-5,7%
Bobo- Colma	49,7%	nd	nd
Garango	31,6%	-12,2%	-21,8%

Graphique 6.5 : Evolution des taux moyens de vente de bovins par jour de marché

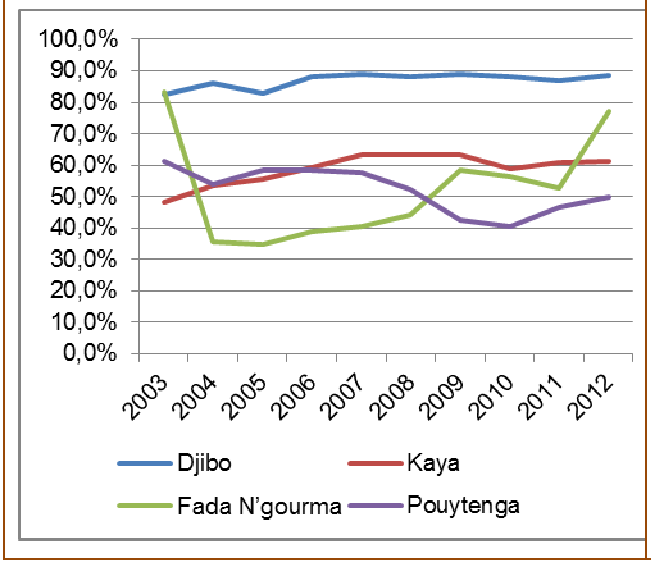

Graphique 6.6 : Evolution des taux moyens de vente d'ovins par jour de marché

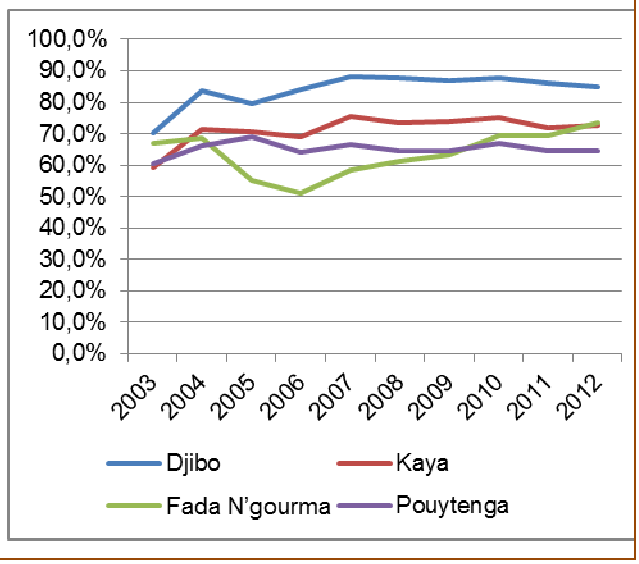

Ventes de caprins

Sur les marchés de consommation suivis, les taux de vente de caprins étaient de 54,4% à Bobo-Abattoir et de 79,7% à Ouaga-Tanghin. Au marché de Bobo-Abattoir, le taux de vente de 2012 a connu une légère baisse de 0,8% par rapport à 2011, et de 8,1% par rapport au taux moyen des cinq dernières années. Quant au marché de Ouaga-Tanghin, son taux de vente a connu une hausse de 2,0% par rapport à l'année précédente et de 2,9% par rapport à la moyenne de la période 2007-2011.

En 2012, le marché de Mogtédo a enregistré le taux de vente le plus élevé parmi les marchés de production suivis. Ce taux de 96,8% est en légère augmentation de 1,8% par rapport à l'année 2011, et en baisse de 0,3% par rapport à la moyenne 2007-2011. Les autres marchés ayant enregistré des taux de vente relativement élevés sont les marchés de Tô (90,8%) et de Bena (85,1%). Les faibles taux de vente sont localisés dans les marchés de Garango (55,3%) et de Yilou (78,5%). Le marché de Garango a enregistré une baisse de 28,1% par rapport à 2011.

Sur les marchés de regroupement suivis, les taux de vente les plus élevés sont détenus par les marchés de Djibo (94,9%) et de Youba (92,8%). Le taux de vente de Djibo a connu de légères hausses de 0,1% et de 1,2% comparativement à l'année 2011 et à la moyenne de 2007-2011 respectivement. Les plus bas taux de vente ont été réalisés par les marchés de Bogandé (61,9%) et de Gorom Gorom (71,9%).

Sur les marchés d'exportation de caprins, les taux de vente les plus élevés ont été enregistrés sur les marchés de Hamelé (91,9%) et de Guelwengo (88,9%). Les taux les plus bas ont été enregistrés sur les marchés de Bobo-Colma (59,0%) et de Pouytenga (65,7%).

Ventes de la volaille

En 2012, les marchés de production de Bena, Nadiabonly et Yilou ont enregistré un taux de vente moyen de 100%. Sur ces trois marchés, aucune variation n'a été observée par rapport à l'année 2011. Les autres marchés ayant enregistré des taux de vente relativement élevés sont les marchés de Mogtédo (99,2%) et de Tô (96,3%). Le plus faible taux de vente est observé pour le marché de Garango (62,4%), avec une baisse de 23,9% par rapport au taux de 2011.

Sur les marchés de regroupement suivis, les taux de vente les plus élevés sont détenus par les marchés de Djibo et de Kaya avec 100% de ventes réalisées en 2011 et 2012. Les plus bas taux de vente ont été réalisés par les marchés de Gorom Gorom (88,0%) et de Dori (91,2%).

Sur les marchés d'exportation de la volaille, les taux de vente les plus élevés ont été enregistrés sur les marchés de Guelwengo (98,6%) et de Hamelé (91,7%). Les taux les plus bas ont été enregistrés sur les marchés de Fada N'Gourma (85,3%) et de Pouytenga (87,0%).

Tableau 6.5 : Taux moyen de vente de caprins par jour de marché et variation

Marché	2012	Variation par rapport à 2011	Variation par rapport à 2007-2011
Mogtédo	96,8%	1,8%	-0,3%
Djibo	94,9%	0,1%	1,2%
Youba	92,8%	-1,6%	-0,6%
Hamélé	91,9%	2,1%	1,8%
Tô	90,8%	4,3%	2,4%
Guelwongo	88,9%	-1,4%	7,4%
Bena	85,1%	1,7%	5,0%
Bittou	84,8%	nd	3,7%
Fada N'gourma	83,2%	13,2%	11,9%
Kaya	80,8%	0,1%	-1,6%
Nadiabonly	79,7%	-0,9%	-1,0%
Ouaga- Tanghin	79,7%	2,0%	2,9%
Yilou	78,5%	-1,7%	-7,7%
Dori	78,2%	2,4%	4,0%
Gorom-Gorom	71,9%	1,8%	14,0%
Pouytenga	65,7%	-8,4%	-6,3%
Bogandé	61,9%	1,2%	1,2%
Bobo- Colma	59,0%	nd	nd
Garango	55,3%	-28,1%	-26,8%
Bobo- Abattoir	54,4%	-0,8%	-8,1%

Tableau 6.6 : Taux moyen de vente de la volaille par jour de marché et variation

Marché	2012	Variation par rapport à 2011	Variation par rapport à 2007-2011
Yilou	100,0%	0,0%	0,0%
Bena	100,0%	0,0%	0,0%
Nadiabonly	100,0%	0,0%	1,3%
Djibo	100,0%	0,0%	21,8%
Kaya	100,0%	0,0%	0,1%
Mogtédo	99,2%	0,6%	1,6%
Guelwongo	98,6%	-1,4%	-1,3%
Tô	96,3%	-0,7%	-2,5%
Hamélé	91,7%	-0,1%	0,6%
Dori	91,2%	nd	1,1%
Gorom-Gorom	88,0%	0,5%	-2,0%
Pouytenga	87,0%	-3,1%	-4,0%
Fada N'Gourma	85,3%	8,8%	10,7%
Garango	62,4%	-23,9%	-21,0%

Graphique 6.7 : Evolution des taux moyens de vente de caprins par jour de marché

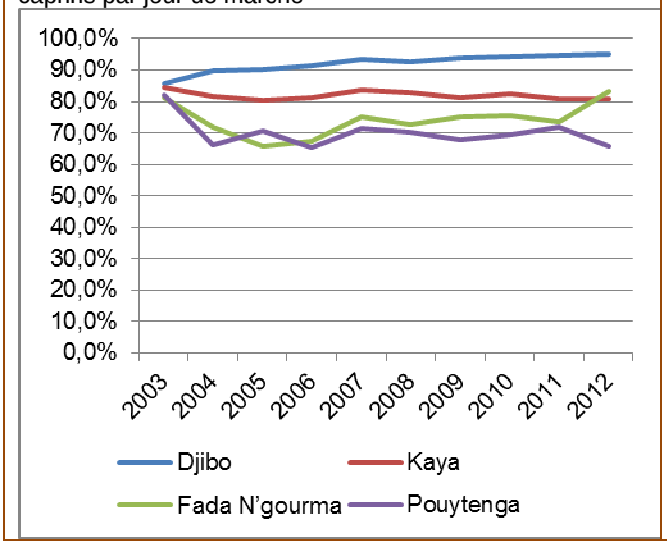

Graphique 6.8 : Evolution des taux moyens de vente de volaille par jour de marché

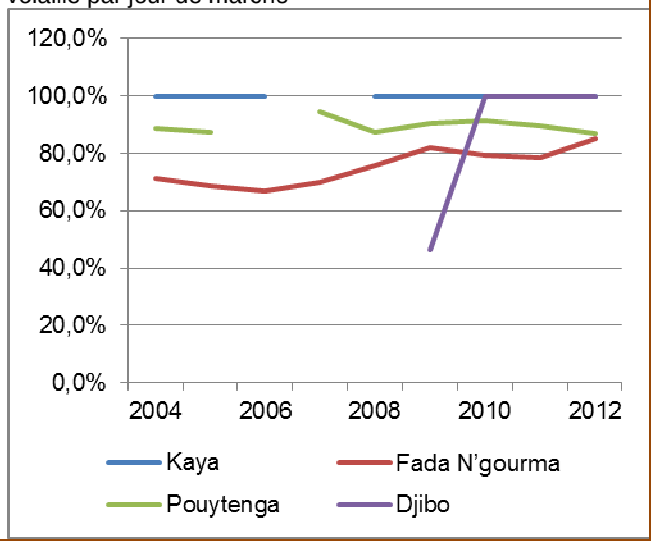

6. COMMERCIALISATION DU BETAIL

6.3. Prix du bétail

Points saillants :

- Prix moyen d'un bovin le plus élevé au marché de Bobo-Abattoir (224 mille FCFA), en hausse de 6,8% par rapport à 2011
- Prix moyen le plus bas (150 mille FCFA) au marché de Garango, en baisse de 8,5% par rapport à 2011
- Prix moyen d'un ovin le plus élevé (51 mille FCFA) à Ouaga-Tanghin, augmentation de 21,3% par rapport à 2011 et de 43,3% par rapport à la moyenne des cinq dernières années
- Prix moyen de caprin le plus élevé (29 mille FCFA) à Youba, en hausse de 2,3% par rapport à 2011, et de 29,7% par rapport à la moyenne quinquennale
- Prix moyen de la volaille entre 1 700 à 3 000 FCFA, le plus bas prix à Djibo, en hausse de 12,2% par rapport à 2011

Commentaires généraux :

Prix moyens des bovins

En 2012, le prix moyen de bovin a varié de 150 à 224 mille FCFA. Le marché ayant enregistré le prix moyen le plus élevé est le marché de consommation de Ouaga-Abattoir alors que le marché de Garango a enregistré le prix moyen le plus bas.

Sur le marché de consommation, le prix moyen était de 197 mille à Bobo-Abattoir et de 224 mille à Ouaga-Abattoir au cours de l'année 2012. Ces prix moyens ont connu une hausse respective de 9,6% et 6,8% par rapport à l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, ces prix moyens ont subi une augmentation de 21,7% et 37,0% respectivement.

Sur les marchés de production, le prix moyen le plus bas était de 150 mille à Garango et le plus élevé de 185,5 mille à Tô, au cours de l'année 2012. Ces prix moyens ont enregistré une baisse de 8,5% et une hausse de 11,7% par rapport à l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les prix moyens de ces marchés ont subi une légère augmentation de 1,3% pour Garango et une hausse de 35,7% pour le marché de Tô.

En 2012, sur les marchés de regroupement, le prix moyen allait de 154 mille à Djibo à 198,4 mille à Kaya. Ces prix moyens ont connu une hausse respective de 9,2% et 5,7% par rapport à l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, ces prix moyens ont subi une augmentation de 19,6% et 11,5% respectivement.

En 2012, sur les marchés d'exportation, le prix moyen a varié de 171 mille à Guelwongo à 208,4 mille à Bobo-Colma. Ces prix moyens ont connu des hausses respectives de 6,2% et 9,8% par rapport à l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, ces prix moyens ont augmenté d'environ 24% sur les deux marchés.

Prix moyens des ovins

En 2012, le prix moyen d'un ovin a varié de 15 572 à 51 439 FCFA. Le marché ayant enregistré le prix moyen le plus élevé est le marché de consommation d'Ouaga-Tanghin alors que le prix le plus bas a été enregistré au marché de Bittou.

Notes méthodologiques :

Voir glossaire

Sources statistiques :

SIM/Bétail, SIRA

Tableau 6.7 : Prix moyens (en milliers de FCFA) des bovins par marché en 2012 et variations

Marché	Prix 2012	Variation par rapport à	
		2011	2007-2011
Ouaga-Abattoir	224	6,8%	37,0%
Bobo- Colma	208	9,8%	24,7%
Pouytenga	208	4,4%	10,5%
Kaya	198	5,7%	11,5%
Bobo-Abattoir	198	9,7%	21,8%
Youba	197	8,8%	31,1%
Fada N'gourma	188	13,5%	30,8%
Tô	185	11,7%	35,7%
Bogandé	182	4,4%	17,0%
Mogtédo	177	4,7%	16,4%
Dori	173	5,6%	9,3%
Bittou	172	-	9,8%
Guelwongo	171	6,2%	24,3%
Nadiabonly	170	8,1%	28,2%
Yilou	169	7,8%	28,8%
Gorom-Gorom	167	3,0%	13,3%
Bena	155	9,7%	19,7%
Djibo	154	9,2%	19,6%
Garango	150	-8,5%	1,3%

Tableau 6.8 : Prix moyens (en FCFA) des ovins par marché en 2012 et variations

Marché	2012	Variation par rapport à	
		2011	2007-2011
Ouaga- Tanghin	51 439	21,3%	43,3%
Youba	43 002	8,4%	30,5%
Dori	36 681	0,7%	9,4%
Djibo	36 606	11,8%	26,5%
Gorom-Gorom	33 875	1,9%	12,6%
Kaya	32 733	2,1%	7,8%
Pouytenga	30 926	1,2%	11,0%
Yilou	29 829	3,0%	23,4%
Nadiabonly	29 288	2,0%	14,9%
Bogandé	28 646	-29,4%	-20,9%
Fada N'Gourma	28 611	14,3%	46,0%
Bobo- Colma	28 521	-	-
Mogtédo	26 915	5,6%	27,3%
Guelwongo	26 117	0,2%	0,2%
Bobo- Abattoir	25 271	14,6%	22,1%
Hamélé	23 343	13,1%	12,7%
Bena	23 242	13,8%	17,0%
Garango	19 244	-29,7%	-17,1%
Tô	19 141	4,1%	12,9%
Bittou	15 572	-	-8,5%

Graphique 6.9 : Evolution des prix moyens des bovins par marché (en milliers de FCFA)

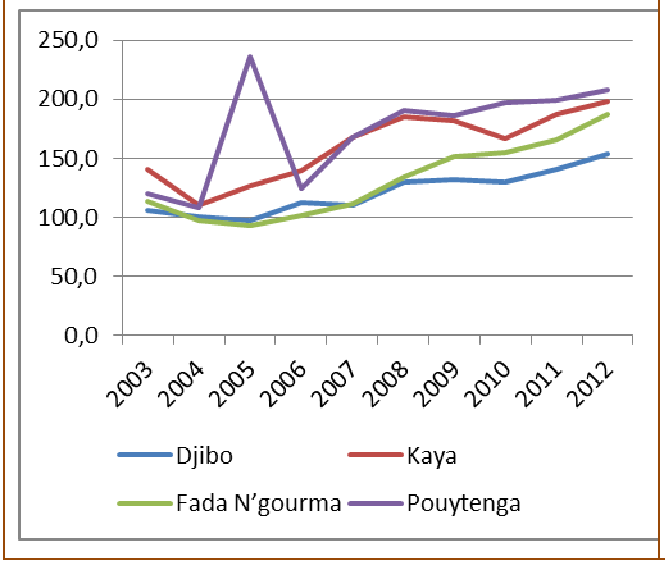

Graphique 6.10 : Evolution des prix moyens d'ovins par marché (en FCFA)

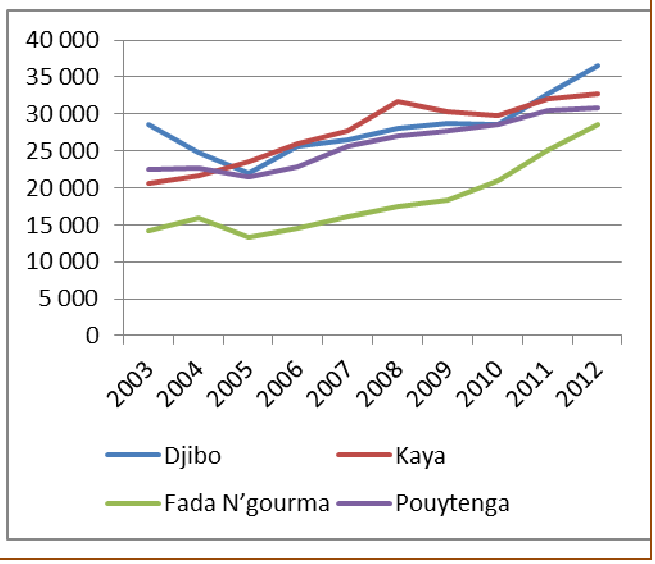

Sur le marché de consommation, le prix moyen a varié de 25 271 à Bobo-Abattoir et de 51 439 à Ouaga-Tanghin au cours de l'année 2012. Ces prix moyens ont connu une hausse respective de 9,6% et 6,8% par

rapport à l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, ces prix moyens ont subi une augmentation de 14,6% et 21,3% respectivement.

Sur les marchés de production, le prix moyen le plus bas était de 19 141 à Tô et le plus élevé de 29 829 à Yilou, soit une légère hausse de 4,1% et 3,0% par rapport à 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les prix moyens de ces deux marchés ont subi une augmentation de 12,9% pour Tô et de 23,4% pour le marché de Yilou.

Sur les marchés de regroupement, le prix moyen le plus bas était de 28 646 à Bogandé et le plus élevé de 43 002 à Youba, soit une baisse de 29,4% et une hausse 8,4% par rapport à 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, le marché de Bogandé a enregistré une baisse de 20,9% alors les prix de Youba se sont accrus de 30,5%.

Sur les marchés d'exportation, le prix moyen le plus bas était de 15 572 à Bittou et le plus élevé de 30 926 à Pouytenga, soit une légère hausse de 1,2% par rapport à 2011 à Pouytenga. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les prix moyens de Bittou ont baissé de 8,5% et ceux de Pouytenga ont subi une augmentation de 11,0%.

Prix moyens des caprins

En 2012, le prix moyen d'un caprin a varié de 12 730 à 29 821 FCFA. Le marché ayant enregistré le prix moyen le plus élevé est le marché de regroupement de Youba alors que le marché d'exportation de Bittou a réalisé le prix moyen le plus bas.

Sur les marchés de consommation, le prix moyen était de 16 322 à Bobo-Abattoir et de 26 153 à Ouaga-Tanghin au cours de l'année 2012. Ces prix moyens ont connu des hausses respectives de 24,0% et 4,0% par rapport à l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, ces prix moyens ont subi une augmentation de 33,7% et 11,3% respectivement.

Sur les marchés de production, le prix moyen le plus bas était de 14 921 à Garango et le plus élevé de 24 033 à Mogtédo, au cours de l'année 2012. Ces prix moyens ont enregistré une légère baisse de 0,7% et une hausse de 30,1% par rapport à l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les prix moyens de ces marchés ont subi une augmentation de 8,2% pour Garango et de 38,1% pour le marché de Mogtédo.

En 2012, sur les marchés de regroupement, le prix moyen allait de 18 301 à Bogandé à 29 821 à Youba. Ces prix moyens ont connu une baisse de 16,8% à Bogandé et une hausse de 2,3% à Youba par rapport aux prix de l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, ces prix moyens ont subi une baisse de 21,5% à Bogandé et une augmentation de 29,7% à Youba.

En 2012, sur les marchés d'exportation, le prix moyen a varié de 12 730 à Bittou à 27 274 à Pouytenga. Ces prix moyens ont connu une hausse de 2,0% à Pouytenga par rapport à l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, ces prix moyens ont augmenté de 16,0% à Pouytenga et baissé de 16,2% à Bittou.

Prix moyens de la volaille

En 2012, le prix moyen de la volaille a varié de 1 700 à 2 959 FCFA. Le marché ayant enregistré le prix moyen le plus élevé est le marché d'exportation de Guelwongo alors que le marché de regroupement de Djibo a observé le prix moyen le plus bas.

Sur les marchés de production, le prix moyen le plus bas était de 1 726 à Nadiabonly et le plus élevé de 2 590 à Garango, au cours de l'année 2012. Ces prix moyens ont enregistré une hausse respective de 7,7% et de 21,4% par rapport à l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les prix moyens de ces marchés ont subi une augmentation de 19,6% et de 45,6% respectivement.

En 2012, sur les marchés de regroupement, le prix moyen allait de 1 700 à Djibo à 2 087 à Kaya. Ces prix moyens ont connu des hausses respectives de 12,2% et 18,8% par rapport à l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, ces prix moyens ont subi des augmentations de 36,0% et 39,5% respectivement.

En 2012, sur les marchés d'exportation, le prix moyen a varié de 1 938 à Fada N'Gourma à 2 959 à Guelwongo. Ces prix moyens ont connu des hausses respectives de 11,8% et 21,7% par rapport à l'année 2011. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, ces prix moyens ont augmenté de 36,8% et de 47,2% respectivement.

Tableau 6.9 : Prix moyens des caprins par marché en 2012 et variation

Marché	2012	Variation par rapport à	
		2011	2007-2011
Youba	29 821	2,3%	29,7%
Pouytenga	27 274	2,0%	16,0%
Djibo	26 707	8,9%	18,0%
Ouaga- Tanghin	26 153	4,0%	11,3%
Gorom-Gorom	26 119	3,3%	26,9%
Dori	25 706	3,3%	17,0%
Mogtédo	24 033	30,1%	38,1%
Yilou	22 000	9,3%	36,3%
Kaya	21 346	3,2%	17,6%
Fada N'gourma	20 443	16,0%	40,3%
Nadiabonly	18 951	8,5%	21,2%
Bogandé	18 301	-16,8%	-21,5%
Bena	18 255	18,6%	30,7%
Hamélé	18 222	0,6%	7,2%
Guelwongo	17 999	4,0%	11,5%
Bobo- Colma	17 556	-	-
Tô	16 900	3,4%	19,1%
Bobo- Abattoir	16 322	24,0%	33,7%
Garango	14 921	-0,7%	8,2%
Bittou	12 730	-	-16,2%

Tableau 6.10 : Prix moyens de la volaille par marché en 2012 et variation

Marché	2012	Variation par rapport à	
		2011	2007-2011
Guelwongo	2 959	21,7%	47,2%
Pouytenga	2 760	35,0%	82,5%
Hamélé	2 614	8,6%	25,2%
Garango	2 590	21,4%	45,6%
Yilou	2 230	16,6%	43,8%
Mogtédo	2 155	11,9%	28,5%
Kaya	2 087	18,8%	39,5%
Fada N'Gourma	1 938	11,8%	36,8%
Gorom-Gorom	1 900	25,0%	56,1%
Dori	1 893	-	60,2%
Tô	1 880	5,3%	23,8%
Bena	1 746	16,1%	41,3%
Nadiabonly	1 726	7,7%	19,6%
Djibo	1 700	12,2%	36,0%

Graphique 6.11 : Evolution des prix moyens des caprins par marché en 2012 (en FCFA)

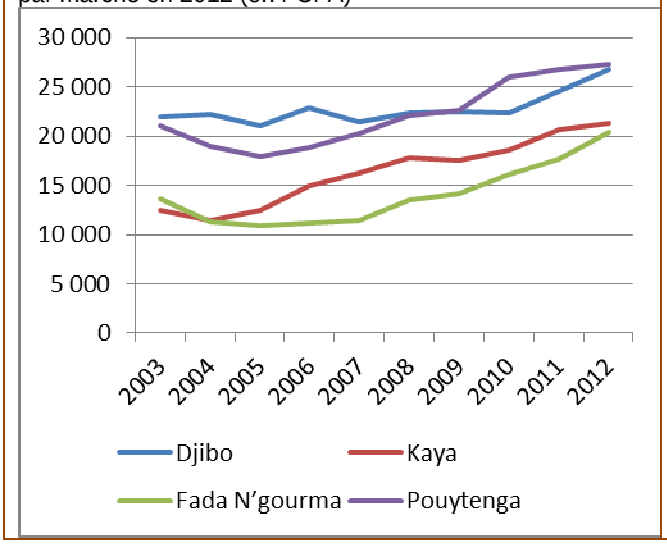

Graphique 6.12 : Evolution des prix moyens des volailles par marché en 2012 (en FCFA)

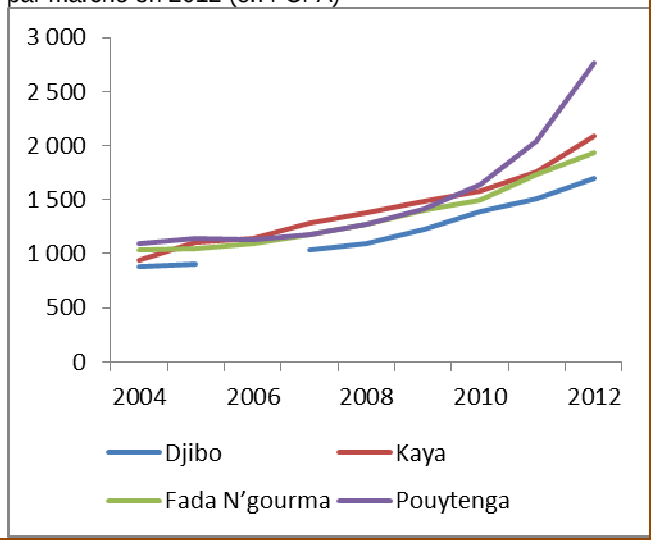

7. TRANSHUMANCE

Points saillants :

- En 2012, les effectifs de bovins en transhumance (départs) sont en baisse de 6,2% par rapport à 2011 alors que les effectifs des ovins ont connu une hausse de 24% pour la même période ;
- Transhumance (arrivées) en baisse par rapport à 2011 : bovins (-15%), caprins (-30,5%) et ovins (-50,1%)
- Transhumance transfrontalière, Togo en tête des destinations pour les de bovins, avec une hausse de 28,8% par rapport à l'année 2011

Commentaires généraux :

Les principales espèces concernées par la transhumance (départs) au cours de 2012 étaient les bovins (138 524 têtes) et les ovins (17 408 têtes). Par rapport à l'année 2011, les effectifs de bovins transhumants sont en baisse de 6,2% alors que ceux d'ovins ont connu une hausse de 24,1%. Les caprins transhumants enregistrés en 2012 ont connu une forte baisse de 51,5% par rapport à l'année précédente.

En comparant les effectifs transhumants, les caprins arrivés au Burkina Faso sont trois fois plus nombreux que ceux qui ont quitté. Les asins arrivés représentent le double de ceux qui sont partis.

Les régions du Centre-Ouest, des Hauts-bassins, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Sahel, sont celles qui ont enregistré le plus de départs de bovins.

Concernant les départs d'ovins, les régions de Centre-Ouest, de l'Est et du Boucle du Mouhoun viennent en tête.

Zones d'accueil

Transhumance interne des bovins

Au cours de 2012, un peu plus de la moitié (54%) des effectifs de bovins, qui ont transhumé, se sont limités au territoire burkinabé. Les destinations privilégiées étaient entre autres les régions des Cascades, du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et des Hauts Bassins.

Transhumance transfrontalière

Pour l'année 2012, la transhumance transfrontalière a concerné la moitié des effectifs de bovins en transhumance. Elle est en augmentation de 14% par rapport à l'année 2011

Le Togo était la principale destination des bovins avec 29% des effectifs enregistrés. Le Ghana vient après le Togo et le Mali en troisième position, avec 23% pour le Mali et 22% pour le Ghana. La transhumance en destination du Mali a plus que triplé (161,9%) par rapport à 2009.

Notes méthodologiques :

Voir glossaire

Sources statistiques :

Rapports mensuels des DPRA, SIRA

Tableau 7.1 : Effectifs en transhumance en 2012 et leur variation

Espèce	Effectifs en 2012	Variation par rapport à	
		2011	2007-2011
Asins	1 083	277,4%	190,3%
Bovins	138 524	-6,2%	-10,8%
Camelins	5 076	6 325,3%	13 545,2%
Caprins	5 598	-51,5%	-49,2%
Ovins	17 408	24,1%	13,5%

Graphique 7.1 : Comparaison des effectifs transhumants arrivés et départs par espèce en 2012

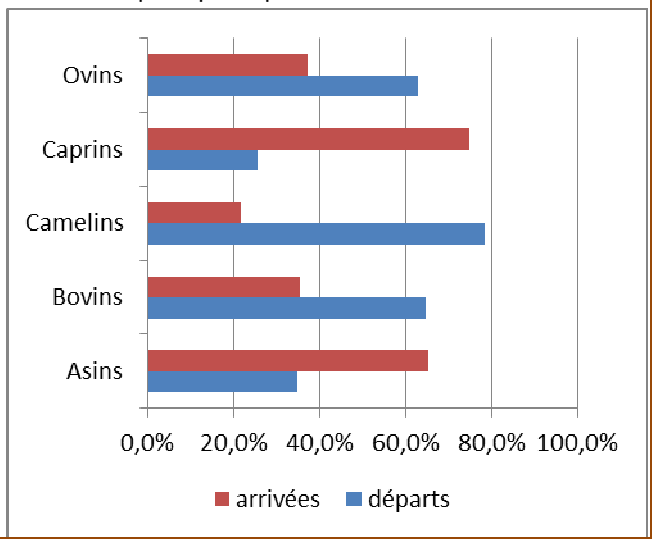

Graphique 7.2 : Répartition des bovins transhumants en 2012 par région de départ

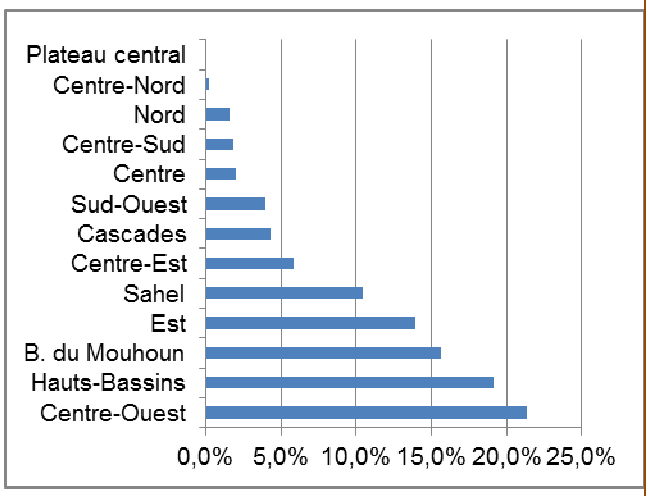

Graphique 7.3 : Evolution du bétail en transhumance (départs) par espèce

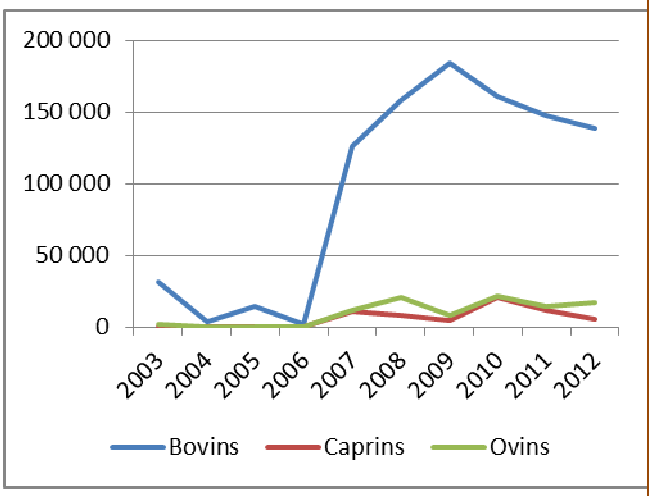

Graphique 7.4 Répartition des ovins transhumants en 2012 par région de départ

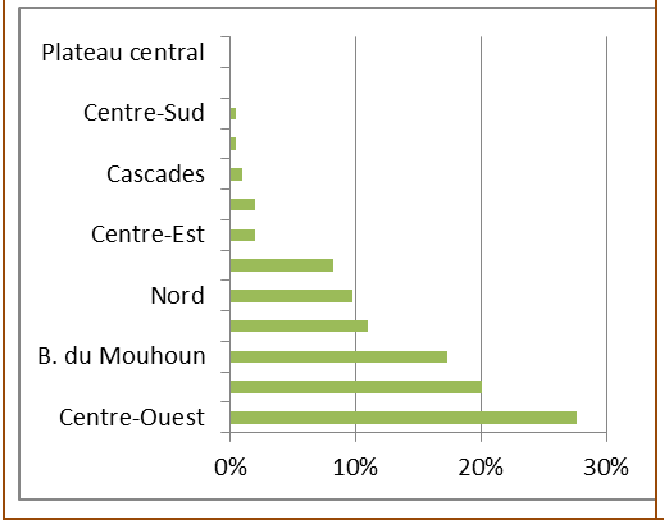

Graphique 7.5 : Répartition des bovins transhumants en 2012 par pays d'accueil

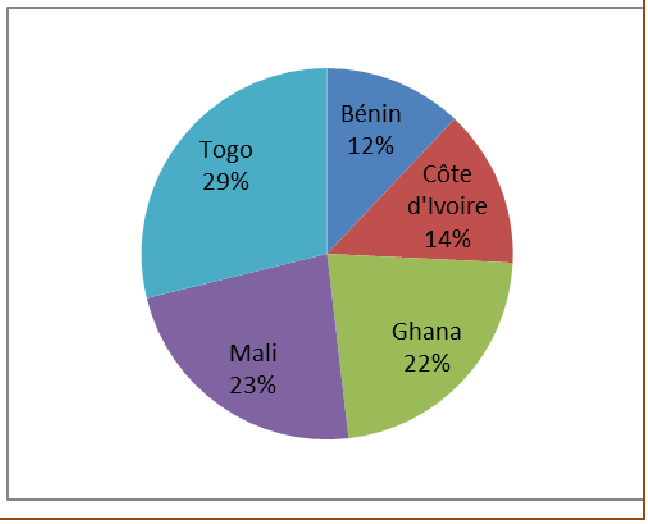

ANNEXES

Annexe 1 : Glossaire des termes utilisés

Annexe 2 : Organisation/organigramme du secteur ou du ministère

Annexe 1 : Glossaire des termes utilisés

Abattages contrôlés : Ensemble des animaux de toutes espèces qui sont abattus dans les abattoirs et aires d'abattages et dont les carcasses sont présentées aux agents inspecteurs des ZATE, PV et aux agents de la santé humaine impliqués à cette tâche. L'unité est le nombre de têtes abattues. L'information doit être collectée sur place dans les abattoirs et aires d'abattage par les agents inspecteurs qui comptent le nombre d'animaux inspectés et consignent les données au jour le jour, d'abord dans un cahier d'inspection, puis les transfèrent ce même jour dans un registre d'inspection. La synthèse des données du registre est consignée mensuellement dans le rapport mensuel statistique ZATE, PV ou ZAP. La DPRA et la DRRA font les synthèses provinciale et régionale pour remplir leurs rapports mensuels statistiques.

Abattoir (ou abattoir de brousse) : Etablissement spécial réservé à l'abattage des animaux destinés à la consommation humaine locale. Un abattoir de brousse est couvert et est pourvu de portiques munis de crochets où sont suspendues les carcasses d'animaux destinées à l'inspection post- mortem. Un abattoir de brousse comporte au moins un séchoir et un hall d'abattage.

Abattoir moderne (ou frigorifique) : Etablissement spécialisé réservé à l'abattage des animaux destinés à la consommation humaine locale et à l'exportation. Un abattoir moderne ou frigorifique est équipé d'une chaine mécanique d'abattage et est pourvu au moins d'un parc d'attente des animaux à abattre, un hall d'abattage, une chambre frigorifique, une salle d'éviscération, de ressuage, de découpe, etc. Le prototype est l'Abattoir frigorifique de Ouagadougou.

Aire d'abattage : Aire comportant une surface aménagée, habituellement cimentée et pourvue de commodités requises pour recevoir les carcasses d' animaux abattus en vue de l'inspection sanitaire post-mortem.

Cuir : Peau obtenue à l'état brut, après abattage, des grands animaux tels les bovins, camelins, équins, asins.

Espèce : En biologie, groupe naturel d'individus qui présentent des caractères morphologiques, physiologiques et chromosomiques assez semblables, et qui peuvent pratiquement (ou théoriquement) se croiser. Les différentes espèces animales élevées au Burkina Faso sont :

Les bovins : Ruminants de grande taille appelés communément "bœufs" ;
Les ovins : Animaux communément appelés "moutons" ;
Les caprins : Animaux communément appelés "chèvres" ;
Les asins : Animaux communément appelés « ânes» ;
Les camelins : Animaux communément appelés «chameaux » ;
Les porcins : Animaux communément appelés « cochons » ;
Les canins : Animaux communément appelés « chiens ».

Espèces aviaires : poulet, pintade, canard, oie, dindon, etc.

Foyer de maladies : Point de départ (lieu de la première apparition connue) d'une maladie contagieuse. De nombreuses maladies animales se propagent à partir d'un foyer qui peut être constitué par un ou deux animaux contaminés à l'intérieur d'un troupeau. Pour la plupart des maladies contagieuses, il est important de détecter rapidement les premiers foyers pour envisager une riposte efficace. Un foyer déclaré peut être vite éradiqué ou à l'inverse persistant et subtil à juguler.

Lait frais (ou brut) : Produit intégral de la traite totale et ininterrompue d'une femelle laitière bien portante, bien nourrie et non surmenée. Il doit être recueilli proprement et ne doit pas contenir de colostrum. L'enregistrement mensuel concerne les quantités de lait frais collecté dans les unités spécialisées et non dans les élevages traditionnels. L'unité de copte est le litre (l). La collecte de cette donnée est faite par les agents du MRA pendant les visites d'appui technique. Les agents ZATE, ZAP, PV veilleront à collecter les données des unités laitières spécialisées de leur ressort territorial et à les consigner dans les rapports mensuels statistiques.

Lait pasteurisé : Lait frais qui a été chauffé à haute température dans les unités laitières spécialisées, puis refroidi et conditionné à l'état pour être vendu tel quel aux consommateurs. On ne comptabilisera pas ici le lait chauffé et destiné à être transformé en yaourt, en crème, en fromage, etc. Le lait pasteurisé est un produit commercial présenté et vendu en tant que tel. L'unité de mesure est le litre (l).

Laiterie : Usine de transformation du lait frais en produits laitiers divers. La laiterie est dite **industrielle** si elle utilise un local adapté et des équipements technologiques de pointe pour la transformation. La laiterie est dite **artisanale** quand ses locaux et tous ses équipements sont rudimentaires et archaïques. Une laiterie est **semi industrielle** quand elle n'est ni entièrement industrielle, ni entièrement artisanale.

Maladie contagieuse : Maladie qui peut se transmettre directement ou indirectement d'un animal à un autre. Exemples de maladies contagieuses : la peste bovine, la péripneumonie contagieuse bovine, la rage, la tuberculose, la peste porcine africaine, la fièvre aphteuse, la dermatophilose, la maladie de Newcastle (pseudo peste aviaire), la grippe aviaire (H5N1), etc.

Maladie suspectée : Maladie animale soupçonnée par l'agent d'élevage au vu des symptômes constatés sur un animal malade.

Marché à bétail : Espace aménagé ou non destiné à favoriser et à sécuriser les transactions commerciales du bétail. Un marché à bétail tient régulièrement ses jours de regroupements d'animaux (tous les trois jours ou une fois par semaine) Un marché à bétail est **dit aménagé** lorsqu'il comporte un minimum d'infrastructures comme une clôture, des boxes, un quai d'embarquement équipé de balance, une salle de réunion (ou hangar) pour le bureau local, une adduction d'eau potable (ou un forage). Un marché à bétail **non aménagé** ne comporte pas ce minimum d'infrastructures.

Morbidité : Etat d'animal malade.

Mortalité : Etat d'animal mort.

Motifs de saisie : Ensemble des maladies qui sont les causes des saisies partielles ou totales.

Mouvement de transit du bétail : Fait que des animaux originaires d'autres pays étrangers traversent le Burkina Faso pour se rendre dans d'autres pays.

Organes ou matières prélevés : Organes ou parties du corps ou matières soustraits de l'animal. Les organes pourraient être les intestins, le cœur, le foie, les ganglions, etc. Les matières animales pourraient être le sang, le sérum, les urines, les selles, les baves, les croutes, etc. Les autres parties du corps pourraient être la tête, les pattes, les poils, les la peau, etc.

Peau de chèvres : Peau des caprins de toutes catégories à l'état brut, obtenue après abattage.

Peau de moutons : Peau des ovins de toutes catégories à l'état brut, obtenue après abattage.

Production de viande contrôlée : Quantité de viande produite sous assistance vétérinaire. **La production de viande contrôlée** est la quantité de viande équivalant à l'ensemble des animaux de toutes espèces abattus et inspectés dans les abattoirs et aires d'abattage du pays.

Production totale de viande : Production totale de viande en tonnes, qu'elle soit contrôlée ou non. Elle est estimée annuellement par la DGESS à partir des taux de croît et des taux d'exploitation déduits des exportations (viande, animaux vivants).

Quantité de viande exportée : Quantité de viandes (en tonnes) sorties du Burkina Faso, dans un but commercial, en destination d'autres pays, généralement par l'aéroport. Ces données sont collectées par la DGSV qui délivre les certificats de salubrité.

Race animale : communauté d'animaux ayant des caractéristiques morphologiques et génétiques très voisines. La précision de la race élevée permet d'établir des distinctions entre, et au sein des systèmes d'élevage extensifs et sédentaires. Dans le cas des élevages extensifs de ruminants, on observe ainsi au Burkina Faso des performances et des exigences (alimentaires, sanitaires) qui différent en fonction des races élevées malgré que les systèmes d'élevage soient relativement proches (systèmes d'élevage bovin sédentaires de zébus peuls et de taurins lobi, par exemple).

Saisie d'inspection : soustraction hors de la consommation humaine par les services d'inspection dans les abattoirs et aires d'abattage, d'une carcasse entière ou d'un organe animal ou d'une partie du corps d'un animal jugés impropres à cause d'une altération par des maladies animales. On parle de **saisie totale** quand c'est toute la carcasse entière et les différents abats qui sont soustraits. On parle **de saisie partielle** quand la soustraction concerne une partie du corps de l'animal ou simplement un ou plusieurs organes. Les saisies concernent toutes les espèces animales qui ont fait l'objet d'inspection vétérinaire dans les abattoirs et aires d'abattage du Burkina Faso.

Traitements : soins administrés à un animal en vue de le guérir d'une maladie (**traitements curatifs**) ou d'empêcher qu'il ne fasse une maladie (**traitements préventifs).**

Traitements trypanocides : Traitements visant à guérir un animal atteint de trypanosomoses animales.

Traitements trypanopréventifs : Traitements dont le but est d'empêcher qu'un animal bien portant ne soit atteint par la trypanosomose.

Transhumance : Mouvement saisonnier des animaux accompagnés par des bergers à la recherche de pâturages et/ou d'eau. La transhumance est caractérisée par une période de départ et une période de retour. On distingue **la transhumance intérieure** qui s'effectue entre les provinces du Burkina Faso et la **transhumance transfrontalière** qui se réalise au-delà des frontières du Burkina Faso.

Unités laitières spécialisées : Centres de collecte et de transformation du lait destiné à la vente. Cela comprend les mini- laiteries et les petites unités individuelles et collectives ayant cette vocation de transformation. Ces unités collectent du lait frais (ou brut) pour ensuite le transformer en lait pasteurisé, en yaourt, en crème, en fromage, etc.

Vaccination Fait de vacciner un animal contre une maladie animale.

Vacciner un animal : Administrer un vaccin dans le corps d'un animal en vue de l'immuniser contre une maladie.

Yaourt ou lait caillé : C'est le produit obtenu après la fermentation du lait. Dans les unités laitières spécialisées, cette fermentation est provoquée chimiquement et le yaourt obtenu est enrichi de certains produits (sucre) avant d'être vendu. L'unité de mesure est le litre (l).

Annexe 2 : Organisation du Ministère des ressources animales et halieutiques (MRAH)

1. Missions du ministère

Le Ministère des ressources animales et halieutiques (MRAH) a été institué par le décret N° 2013-002/PRES/PM du 02 janvier 2013 portant composition du gouvernement du Burkina Faso.

Le Ministère des ressources animales et halieutiques est placé sous la responsabilité d'un Ministre qui a reçu pour mission, conformément au Décret n°2013-104/PRES/PM/SGG-CM du 7 mars 2013 portant attributions des membres du Gouvernement, d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de ressources animales et halieutiques.

A ce titre, le Ministère des ressources animales et halieutiques, est chargé:

En matière de ressources animales:

- de la réorganisation et de l'amélioration de l'élevage traditionnel;
- de l'appui-conseil aux éleveurs et aux organisations professionnelles pastorales;
- de l'aménagement et de la valorisation des zones pastorales;
- de la réglementation, du contrôle et de la promotion des activités du secteur pastoral;
- du renforcement qualitatif des infrastructures et services de la santé animale;
- de la prévention et la lutte contre les épizooties;
- du suivi-évaluation des programmes et projets de développement des ressources animales;
- de l'hygiène et du contrôle de la qualité des produits d'origine animale, des aliments du bétail et des infrastructures d'élevage;
- de la définition des normes en matière de santé animale en relation avec les ministères compétents;
- de la diffusion du progrès technique et de l'information pastorale auprès des producteurs;
- de l'appui au renforcement de la capacité des acteurs;
- de l'appui à la mise en place des infrastructures de transformation, de conservation et de la commercialisation des produits d'origine animale;
- de l'appui à la recherche de débouchés rémunérateurs;
- de la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité alimentaire du bétail en relation avec les ministères compétents;
- de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'amélioration génétique et de la préservation des races locales en relation avec les ministères compétents;
- de la promotion de la sécurisation foncière des activités de l'élevage à travers la mise en œuvre de la politique foncière définie par le Gouvernement;
- de l'appui à l'aménagement de zones de production animale dans les zones périurbaines;
- de la prise en compte des études et notices d'impact sur l'environnement, dans les projets et programmes de développement;
- de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'hydraulique pastorale en relation avec les ministères compétents;
- de la promotion des infrastructures de production et de distribution des intrants et matériels zootechniques et vétérinaires en relation avec les ministères compétents;
- de la promotion de la santé publique vétérinaire.

En matière de ressources halieutiques:

- de la valorisation du potentiel halieutique;
- de la coordination de la réglementation en matière de ressource halieutique et du contrôle de son application de concert avec les structures compétentes;
- de la promotion d'une meilleure connaissance de la ressource halieutique;
- de la rationalisation de l'exploitation des ressources halieutiques;
- de la mise en œuvre de la politique nationale de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que de la stratégie nationale de développement durable des ressources halieutiques à l'horizon 2025.

2. Organisation du ministère

L'organisation du Ministère des ressources animales et halieutiques est régie par les dispositions du décret n°2013-613/PRES/PM/MASA du 23 juillet 2013 et s'articule autour des structures suivantes:

- le Cabinet du Ministre;
- le Secrétariat général.

2.1. La Composition du Cabinet du Ministre

Le Cabinet du Ministre comprend :

- le Directeur de Cabinet ;
- les Conseillers techniques ;
- l'Inspection technique des services ;
- la Cellule des chargés de mission ;
- les Secrétariats techniques ;
- les Secrétariats permanents ;
- le Secrétariat particulier ;
- le Protocole ;
- le Service de sécurité ministérielle**.**

2.2. Le Secrétariat général

Le Secrétariat général comprend :

- les services du Secrétaire général ;
- les structures centrales ;
- les structures déconcentrées ;
- les structures rattachées ;
- les structures de mission.

Les structures centrales du Secrétariat général sont celles qui exercent leurs missions sous le contrôle direct du Secrétaire général. Il s'agit des Directions des services centraux, des Directions générales et de leurs directions et services techniques :

Les directions générales du Ministère des ressources animales et halieutiques sont :

. la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) ;
. la Direction générale des espaces et des aménagements pastoraux (DGEAP);
. la Direction générale des productions animales (DGPA) ;
. la Direction générale des ressources halieutiques (DGRH) ;
. la Direction générale des services vétérinaires (DGSV).

La Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) est l'une des directions générales du ministère. Elle est chargée de la conception, de la programmation, de la prospective, de la coordination, du suivi et de l'évaluation des politiques, stratégies et plans d'actions du département.. Elle comprend les cinq directions suivantes :

- la Direction de la prospective et de la planification opérationnelle (DPPO) ;
- la Direction de la formulation des politiques (DFP) ;
- la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation (DSEC) ;
- la Direction des statistiques sectorielles (DSS).
- la Direction de la coordination des projets et programmes (DCPP).

© Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS/MRA)